RÉSEAU DES ONG AUPRÈS DU FONDS POUR L'ADAPTATION

ETUDES DE CAS

L'Engagement de la Société Civile dans le cadre du Fonds pour l'Adaptation

Perceptions Indépendantes et Perspectives Nationales

Auteurs (par ordre alphabétique) : Candice Arendse, Fazal Dinmohamed, Ehab Eid, Carlone Gathu, Mawusé Hountondij Kodjo, Lisa Junghans, Bettina Koelle, Indi Mclymont Lafayette, Edas Muñoz, Sam Owilly, Sey Peou, Emmanuel Seck, Petre Williams-Raynor

Accompagner les plus vulnerables aux changements climatiques.

Mentions légales

Coordinateur : Lisa Junghans

Auteurs : (par ordre alphabétique) Candice Arendse, Fazal Dinmohamed, Ehab Eid, Carlone Gathu, Mawusé Hountondij Kodjo, Lisa Junghans, Bettina Koelle, Indi Mclymont Lafayette, Edas Muñoz, Sam Owilly, Sey Peou, Emmanuel Seck, Petre Williams-Raynor

Conception : Tobias Fischer, Daniela Baum

Edition et traduction : Laurent A. Badji

Editeur : Réseau des ONG auprès du Fonds pour l'Adaptation
S/c Germanwatch e.V.

Bureau de Bonn : Kaiserstr. 201, D-53113 Bonn
Phone: +49 (0) 228 60492-0, Fax -19
E-mail: junghans@germanwatch.org
Internet: www.af-network.org

December 2015

La présente publication peut être téléchargée à l'adresse :

www.af-network.org/5204

Soutenu par :

Ministère fédéral
de l'Environnement, de la Protection de la Nature,
de la Construction et de la Sûreté nucléaire

en vertu d'une décision du
Parlement de la République fédérale d'Allemagne

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'Initiative Internationale sur le climat (IKI). Le Ministère Fédéral de l'Environnement, de la Conservation de la Nature, du Bâtiment et de la Sûreté Nucléaire (BMUB) soutient cette initiative sur la base d'une décision adoptée par le Parlement de la République fédérale d'Allemagne.
Tous droits réservés à Germanwatch e.V.

Table des Matières

1. Le Fonds pour l'Adaptation et le Réseau des ONG auprès du Fonds pour l'Adaptation 4

2. Aperçu de l'adaptation du point de vue des pays bénéficiant de projets et où le AFN est actif à travers des ONG locales 6

2.1 Le Honduras 6

2.2 La Jamaïque 11

2.3 Le Sénégal 17

2.4 Le Bénin 23

2.5 L'Afrique du Sud 26

2.6 La Tanzanie 32

2.7 La Jordanie 37

2.8 Le Kenya 42

2.9 Le Cambodge 48

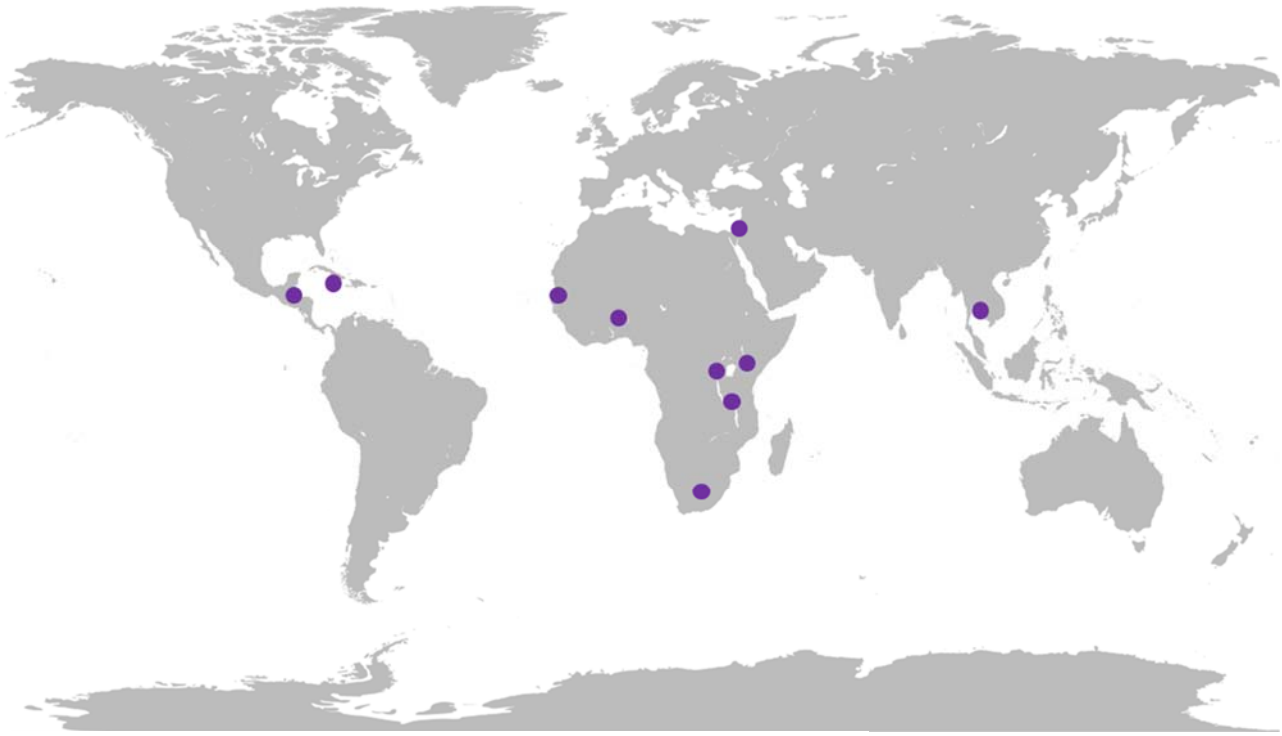

Les pays partenaires du Réseau des ONG auprès du Fonds pour l'Adaptation

1. Le Fonds pour l'Adaptation et le Réseau des ONG auprès du Fonds pour l'Adaptation

Le Réseau des ONG auprès du Fonds pour l'Adaptation (AFN) a été lancé en 2010 après que la première proposition de projet soumise au Fonds pour l'Adaptation (AF) par le Sénégal fut approuvée. Le RFA est un mécanisme de feedback social, au sein duquel les organisations nationales de la société civile accompagnent le processus de planification et de mise en œuvre des projets du Fonds pour l'Adaptation afin de garantir un impact positif de ces derniers sur les groupes et les communautés vulnérables. L'objectif du Réseau est d'appuyer les aspects innovants du Fonds pour l'Adaptation tels que ses modalités d'accès direct et le fait que les pays en développement soient majoritaires dans sa structure de prise de décisions. Le AFN a dix partenaires[1] qu'il appuie financièrement et plus de 130 membres associés[2].

La **Figure 1** illustre les principales réalisations du AFN au cours des cinq dernières années.

Les principales réalisations du AFN

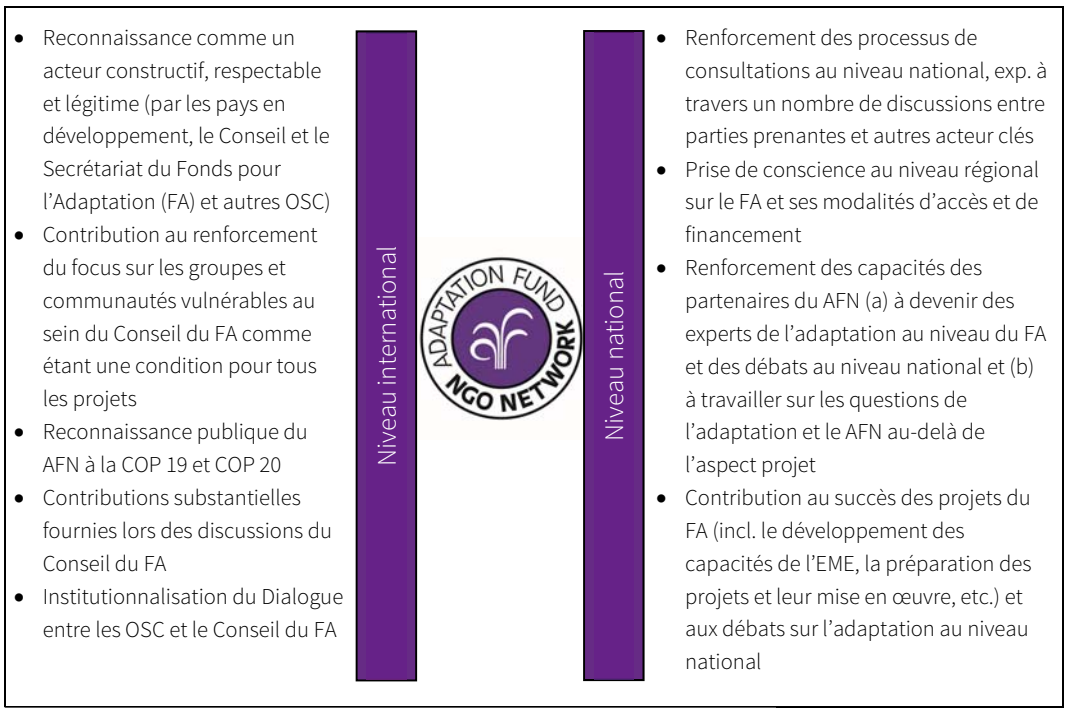

Réalisations du Réseau des ONG auprès du Fonds pour l'Adaptation

En leur qualité de représentants du AFN, les dix organisations partenaires se sont adressées aux communautés affectées, en particulier aux groupes et aux communautés les plus vulnérables, et ont fait un grand travail de communication afin de placer la question de l'adaptation aux changements climatiques au cœur des débats publics et des programmes nationaux au cours des cinq dernières années. En outre, un certain nombre de partenaires sont devenus des personnes ressources et experts incontestés de l'adaptation dans leurs pays respectifs, en suscitant des débats au niveau national sur la question des changements climatiques. En mettant un accent particulier sur le Fonds pour l'Adaptation, ils ont facilité les discussions entre les parties prenantes et les entités

[1] Les pays partenaires sont : le Honduras, la Jamaïque, le Sénégal, le Bénin, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, le Rwanda, le Kenya, la Jordanie et le Cambodge

[2] La liste des membres associés peut être consultée ici: https://af-network.org/members-af-ngo-network

nationales et multilatérales de mise en œuvre et ont présenté d'une manière critique et constructive des idées de projets et des processus de mise en œuvre de projets. En somme, leurs leçons et expériences ont été introduites dans les discussions internationales, notamment aux réunions du Conseil d'administration du Fonds pour l'Adaptation et celles du Fonds Vert pour le Climat (GCF) ainsi que dans les événements officiels de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) tels que les Conférences des Parties (COP), ce qui a renforcé la reconnaissance et l'acceptation des travaux du Réseau au niveau international.

Avec un encaisement cumulé d'environ 470 millions de dollars US, le Fonds pour l'Adaptation a considérablement mis en forme et impulsé la mise en œuvre de l'adaptation aux changements climatiques dans près de 50 pays en développement, en particulier du fait que les modalités d'accès direct ont renforcé l'appropriation et developpé les capacités de ces pays. En qualité de coalition d'ONG et de parties prenantes intéressées par le développement du Fonds pour l'Adaptation et des projets qu'il a financé, le AFN s'efforce d'exercer une influence dynamique durable sur la politique et l'engagement de la société civile. Un tel accompagnement, non-gouvernemental et indépendant, peut être très utile pour une mise en œuvre globale des mesures d'adaptation qui répondent aux besoins des groupes et des populations les plus vulnérables à l'impact des changements climatiques. Même s'il doit, d'une part, tenir les gouvernements nationaux responsables de leurs efforts d'adaptation, le AFN peut en même temps permettre aux décideurs des institutions internationales de financement telles que le Fonds pour l'Adaptation de procéder à une évaluation objective.

Cette publication offre au lecteur un aperçu clair des activités du AFN au niveau des pays. Elle décrit d'une part les contextes des projets spécifiques d'adaptation et illustre comment la société civile peut façonner les processus de mise en œuvre desdits projets. En présentant les enseignements tirés des pays partenaires du AFN, nous espérons inspirer les autres acteurs de la société civile qui travaillent dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques d'accompagner ces projets de façon critique et constructive.

Cadre normatif du Réseau des ONG auprès du Fonds pour l'Adaptation

Le AFN s'engage à encourager et à promouvoir le développement résilient aux changements climatiques dans les pays en développement. Son cadre normatif est ancré dans une compréhension de la réalité des changements climatiques basée sur les droits humains ainsi que les concepts de base de la justice climatique. Ce cadre normatif repose sur les principles démocratiques que sont la reddition de comptes, la transparence et la participation des populations au processus décisionnel.

Par conséquent, la vision ultime du AFN est d'amener les groupes vulnérables, historiquement moins responsables des changements climatiques et bénéficiant moins de la croissance économique à forte intensité d'émission de carbone, au centre des mesures d'adaptation. Ceci reste le seul moyen de garantir des résultats d'adaptation efficaces, efficients et équitables.

Mettre l'accent sur les personnes, les groupes et les communautés vulnérables implique une double approche. Cela intègre, premièrement, la hiérarchisation des groupes vulnérables depuis le développement du projet jusqu'à sa mise en œuvre, en passant par l'apprentissage. Deuxièmement, cela implique pour les gouvernements et les entités d'exécution le respect des principes de transparence et de reddition des comptes aux citoyens, y compris les groupes vulnérables.

La vulnérabilité climatique n'est pas un stigmate. Le AFN ne veut pas adopter une approche paternaliste qui percoit les personnes vulnérables comme de simples «bénéficiaires» des actions d'adaptation aux changementsclimatiques. Il met plutôtl'accentsur les approches stratégiques de transformation, telles que les modalités d'accès direct qui mettent à l'écart les lourdeurs superflues de la gouvernance et de l'hétéronomie. Il convient de préciser, cependant, que de telles approches viennent avec des responsabilités supplémentaires pour les gouvernements nationaux, à savoir l'engagement que les décaissements du Fonds pour l'Adaptation soient consacrés aux actions prévues et parviennent aux personnes, groupes et communautés vulnérables. Pour assurer un engagement efficace vis-à-vis du Fonds et des gouvernements, le AFN adopte donc une position critique mais constructive.

2. Aperçu de l'adaptation du point de vue des pays bénéficiant de projets et où le AFN est actif à travers des ONG locales

2.1 Le Honduras

Titre du projet	Lutter contre les risques liés aux changements climatiques sur les ressources en eau au Honduras; accroître la résilience systémique et réduire la vulnérabilité des pauvres en milieu urbain
Document de Projet	https://acchonduras.wordpress.com/
Date d'approbation par le Conseil d'administration du Fonds pour l'Adaptation	Septembre 2010
Durée	Cinq ans
Budget (global)	5 180 000 $ US
Entité de mise en œuvre	Secrétairiat Hondurien des Ressources Naturelles et de l'Environnement (SERNA), devenu Ministère de l'environnement.
Entité d'Exécution	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Etat de mise en œuvre	Actuellement, le projet est à sa 4e année de mise en œuvre.

Aperçu du projet

Le Honduras est considéré comme l'un des pays les plus vulnérables de l'Amérique latine et des Caraïbes, car il est fortement affecté par les impacts négatifs de son climat naturellement variable et de sa topographie. C'est pour cette raison que le projet du Fonds pour l'Adaptation (FA) a conçu et mis en œuvre des activités visant la réalisation de l'adaptation aux changements climatiques, ainsi que le renforcement de la résilience des communautés locales aux catastrophes naturelles et aux événements climatiques extrêmes.

Le projet du Fonds pour l'Adaptation a mis l'accent sur le développement et la protection des ressources en eau variables du pays. Il a été mis en œuvre dans la périphérie urbaine de Central District, où les résidents sont plus vulnérables aux changements climatiques en raison du faible revenu des ménages et du fait qu'ils vivent dans des zones à haut risque. Chaque année, ces communautés font face à des risques d'inondation ou de pénurie en eau potable; une situation qui a pu être redressée suite à l'intervention du projet financé par le FA.

Les activités du projet comprennent:

- Le renforcement des capacités
- Le transfert de technologies
- Les projets-pilote
- Le renforcement des capacités en matière d'adaptation

La signature de la lettre d'engagement entre les collectivités locales à proximité du Biological Central Corridor au Honduras.

L'objectif visé était de réaliser les activités du projet conjointement avec plusieurs parties prenantes, chacune avec ses capacités spécifiques et son potentiel d'adaptation aux changements climatiques. Il faut noter que chaque composante du projet repose sur la participation desdites parties prenantes, qui proviennent de divers secteurs, notammment les universités, ministères et départements gouvernementaux, les collectivités locales (municipalités) et organisations non-gouvernementales.

Les trois résultats attendus du projet sont les suivants:

- Créer des structures institutionnelles qui sont pertinentes pour la prise de décisions, y compris l'Autorité nationale de l'eau, qui devraient être renforcées pour intégrer dans les processus de gestion et de planification des ressources en eau les risques liés aux changements climatiques,
- Mettre en œuvre les mesures de base nécessaires pour protéger l'approvisionnement en eau de la ville de Tegucigalpa et des zones avoisinantes en réponse à la pénurie d'eau actuelle et future et à la vulnérabilité de la région aux phénomènes météorologiques extrêmes,
- Renforcer les capacités identifiées et les outils nécessaires qui permettront aux acteurs de faire face efficacement et à tous les niveaux aux impacts à long terme des changements climatiques.

État actuel du projet

Le projet, qui est présentement dans sa quatrième année de mise en œuvre, est dans sa phase finale. Tout au long de ces quatre années, l'une des réalisations exceptionnelles a été le travail constant de renforcement de la gestion des connaissances, des capacités institutionnelles et du travail de mise en réseau, et qui a abouti à l'engagement de chacune des parties prenantes au projet (à savoir les bénéficiaires, les exécutants et les organismes de financement).

En ce qui concerne la gestion des connaissances et le réseautage, le projet a favorisé les activités de formation et l'échange d'expériences; ceux-ci ont joué un rôle clé dans l'identification des exemples de bonnes pratiques répliquées tout au long du projet. On peut citer en exemple le travail effectué avec cinq collectivités locales, situées à proximité du Corridor Biologique Mésoaméricain, qui ont travaillé ensemble et ont partagé des plans de gestion forestière avec les municipalités de Tatumbla, Santa Ana, Ojojona, Villa de San Francisco et Valle de Angeles. Le projet FA a soutenu cette initiative en créant un espace où les municipalités pouvaient partager les leçons apprises et lesbonnes pratiques dans la mise en œuvre de ces plans. Il a également fourni aux municipalités les équipements nécessaires pour combattre les incendies de forêt afin de protéger le Corridor Biologique Central.

Présentation des plans d'aménagement forestier pour le Corridor Central Biologique

L'un des défis majeur pour le développement des activités du projet a été le changement des autorités gouvernementales intervenu en 2014, qui a mis à nu la faible capacité institutionnelle des organismes gouvernementaux. Cela a engendré un retard dans l'éxéction des activités prévues, et les acteurs intervenant dans le projet ont été contraints d'entrer en contact avec les nouvelles autorités pour leur expliquer le but du projet et pourquoi le pays avait besoin d'adopter des mesures d'adaptation pour lutter contre les changements climatiques et les questions de ressources en eau y afférant. Afin de prévenir de tels défis à l'avenir, la phase de conception doit inclure une certaine mesure ou une stratégie pour assurer que les changements dans le gouvernement n'influent pas ou ne retardent pas la mise en œuvre d'un projet. L'effort consenti pour réunir les acteurs clés qui pourraient créer des synergies au niveau institutionnel a été l'une des réalisations positives du projet en termes de bonne gestion et de bonne mise en œuvre. Cela a conduit à un renforcement de l'engagement et la participation active de divers secteurs et la réussite du développement d'activités visant à réduire la vulnérabilité et à augmenter la résilience aux changements climatiques dans le District Central.

C'est la première fois qu'un projet au Honduras expérimente une participation inter-institutionnelle. Cela démontre qu'à travers cette coopération, les différentes institutions ont maintenu un intérêt dans la participation et l'appropriation des activités du projet. Un exemple à citer est celui de la participation de l'Institut des Sciences de la Terre, qui, avec l'appui technique d'autres institutions, a mené des recherches et des études liées à l'utilisation des ressources en eau. L'Institut a mis au point des outils méthodologiques qui doivent être utilisés par les techniciens et/ou les bénéficiaires des communautés locales dans le cadre de la recherche relative aux niveaux des eaux de surface et souterraines des bassins entourant le District Central.

Rôle de la société civile

La valeur ajoutée que le Réseau des ONG auprès du Fonds pour l'Adaptation (AFN) a apporté au projet du Honduras a été le soutien de la Fundación Vida, membre du Réseau, à travers un rapport annuel qu'elle élabore, appelé « Rapport sur les Perceptions », et qui fournit un feedback au Comité national de pilotage du projet. Le rapport contient des détails sur les activités du projet et met en évidence les facteurs qui ont conduit à sa réussite, ainsi que les causes de retards ou les défis pour les éxécutants ou les bénéficiaires.

La participation des organisations de la société civile (OSC) dans l'éxécution du projet est essentielle pour la prise de décision et la mise en œuvre. Les OSC ont un rôle de premier plan, dans la mesure où elles ont plus d'expérience de travailler en étroite collaboration avec les communautés bénéficiaires ciblées, et une meilleure connaissance des besoins locaux. Les OSC peuvent être plus critiques et impartiales lorsqu'elles font des observations à l'équipe du projet dans le cadre des évaluations et des opérations liées à l'exécution du celui-çi.

La société civile a certainement joué un rôle clé dans le succès du projet, en particulier au niveau du transfert des connaissances aux bénéficiaires. Les OSC ont ainsi contribué à élargir la compréhension et la prise de conscience des impacts négatifs des changements climatiques et la façon dont chaque communauté devrait y faire face. Elles ont également contribué à assurer la protection des ressources en eau, source d'eau potable pour le District Central et les municipalités proches du Corrridor Biologique Central. Avec la collaboration des OSC, le projet a également été en mesure de faciliter la mise en application des outils méthodologiques qui visent à renforcer la capacité des communautés locales à identifier les acteurs clés, les scénarii de risque et les mesures immédiates à prendre en matière de gestion des risques climatiques.

Le projet du Fonds pour l'Adaptation du Honduras

Le Honduras est l'un des pays d'Amérique centrale les plus vulnérables aux phénomènes naturels. Cependant, le projet financé par le Fonds pour l'Adaptation a apporté une précieuse contribution à la réduction de cette vulnérabilité.

Au démarrage des activités d'adaptation dans le cadre du projet, il y avait une atmosphère d'incertitude et de doute. C'était la première fois au Honduras que des parties prenantes à un projet provenant de divers secteurs prenaient une part active (dans la mise en oeuvre, la recherche et la formation). Les préoccupations concernaient le caractère compliqué dela coordinnation d'actions conjointes entre les différentes institutions.

Malgré tout, la coordination du travail par diverses parties prenantes a été une des forces du projet au fur et à mesure qu'il progressait. Les différentes institutions impliquées ont réussi à mettre en œuvre conjointement les activités, et à obtenir l'engagement et l'implication de toutes les parties prenantes clés.

Le projet du Fonds pour l'Adaptation a fait en sorte que les changements climatiques deviennent aujourd'hui une des questions clés qui doivent être abordées de toute urgence au niveau national,

à la fois par « Le Plan National pour la mis en œuvre de la Mission-Vision » et le « Programme présidentiel ». Le projet a également lancé une mobilisation vers la création de plans d'adaptation nationaux (PANA) en vue d'élaborer des mesures et des stratégies appropriées pour aborder la question de l'adaptation aux changements climatiques.

Pour conclure, nous tenons à souligner que nous avons beaucoup appris du cas du Honduras. Cependant, il y a une leçon que nous considérons comme la plus importante des projets financés par le FA et qu'il faut répliquer dans d'autres pays ; il s'agit de la systématisation et l'échange constant et dynamique des informations. Ce processus nous a permis de créer un site Web pour le projet, au niveau duquel l'information est facilement accessible à toute personne qui en a besoin, ce qui permet ainsi le renforcement des capacités dans le domaine du transfert de technologie et le partage d'informations.

2.2 La Jamaïque

Titre du projet	Renforcement de la résilience du secteur agricole et des zones côtières pour protéger les moyens de subsistance et améliorer la sécurité alimentaire
Document de Projet	https://www.adaptation-fund.org/project/enhancing-the-resilience-of-the-agricultural-sector-and-coastal-areas-to-protect-livelihoods-and-improve-food-security/
Date d'approbation par le Conseil d'administration du Fonds pour l'Adaptation	28 juin 2012
Durée	Trois ans
Budget (global)	9 185 000US $
Entité de mise en œuvre	Institut de Planification de la Jamaïque
Entité d'Exécution	Agence nationale de l'Environnement et de la Planification, Agence des Travaux Nationaux, Ministère de l'agriculture et de la pêche (en collaboration avec la Commission nationale de l'Irrigation et l'Autorité du développement rural et agricole), ainsi que le Ministère du tourisme et des loisirs (en collaboration avec le Bureau de la préparation aux catastrophes et la gestion des urgences)
Etat de mise en œuvre	Le projet avance, même si des problèmes persistent en ce qui concerne la composante 1. Les promoteurs du projet et les acteurs communautaires à Negril, notamment les hôteliers, restent en désaccord sur l'installation de brise-lames pour aider à arrêter l'érosion côtière dans la station balnéaire.

Aperçu du projet

L'objectif global du projet financé par le Fonds pour l'Adaptation (FA) en Jamaïque est de renforcer la protection du littoral, de protéger les moyens de subsistance et d'améliorer la sécurité alimentaire des communautés vulnérables dans un nombre total des 14 communes de l'île.

Les bénéficiaires du projet sont les agriculteurs, les pêcheurs et les autres groupes qui ont expérimenté ou sont exposés aux risques de l'impact des changements climatiques (sécheresse, ouragans, inondations, érosion côtière, etc.). Les activités du projet sont spécifiquement destinées à aider à améliorer les pratiques de gestion des terres et de l'eau, en particulier dans l'agriculture et le tourisme.

Le projet vise également à renforcer la protection du littoral et à renforcer les capacités au niveau local et institutionnel en matière d'adaptation aux changements climatiques, tout en améliorant la collecte et la gestion de l'eau et en luttant contre l'érosion et les inondations, ce qui améliore la rétention de l'humidité du sol. Il est également destiné à soutenir une gestion du littoral résiliente aux changements climatiques à Negril, avec le projet de construction de brise-lames pour aider à résoudre les problèmes d'érosion de la plage de la station balnéaire de la ville.

Le projet comprend trois composantes, à savoir:

- Renforcer la résilience climatique de la côte de Negril,
- Renforcer la résilience aux changements climatiques dans le secteur agricole par l'amélioration de la gestion de l'eau et des terres dans les communautés choisies,
- Améliorer les capacités au niveau local et institutionnel dans la gestion durable des ressources naturelles, dans la réduction des risques dans les zones vulnérables ciblées, et dans la sensibilisation au changement de comportement.

L'appropriation et le soutien de la société civile sont importants pour la réussite du projet, en particulier si on considère l'adaptation à long-terme. À cette fin, l'Institut de Planification de la Jamaïque, l'entité nationale de mise en œuvre, a cherché, avec différents niveaux de succès, à atteindre les acteurs de la société civile, y compris les bénéficiaires visés, et à les engager dans le projet et ses résultats escomptés. Pour ce faire, l'Institut a utilisé un certain nombre de stratégies, –des réunions des membres de la communauté à l'utilisation de contrôleurs et des médias. Dans ce contexte le contrôleur est quelqu'un qui contrôle l'accès des autres citoyens/acteurs de la société civile/groupes d'intérêt clés.

L'utilisation des méthodes ci-dessus a porté ses fruits, certains plus que d'autres. Le succès dépendait des citoyens/bénéficiaires ciblés et le niveau de mobilisation de la communauté réalisée en préparation de la mission. Tout aussi important a été le niveau d'intérêt suscité, dans une large mesure, par le niveau de perception que l'on avait du risque des changements climatiques pour les moyens de subsistance.

État actuel du projet

Une des méthodes novatrices utilisées par le projet en Jamaïque a été l'approche participative. En préliminaire à la phase d'élaboration de la proposition, l'entité nationale d'exécution (ENE) a entrepris de vastes consultations avec un éventail de groupes constitués de membres du gouvernement, de la communauté et de la société civile. Les conclusions de ces discussions et les suggestions de ces différents groupes, combinées avec les résultats de la recherche scientifique, ont été utilisés pour élaborer le document de projet et, en fin de compte, la proposition de projet finale. Cette approche participative a contribué à favoriser un environnement propice à la mise en œuvre réussie du projet, du fait que les différentes parties prenantes avaient été sensibilisées à travers ce processus.

Toutefois, Il y a eu de la part de l'ENE une certaine incohérence dans la manière d'appliquer le processus participatif. Cela signifie qu'il y a eu des écarts entre la période où le projet a été approuvé et la mise en œuvre réelle, ce qui a provoqué une perte des acquis de cet environnement favorable. En conséquence, lorsque la mise en œuvre du projet a commencé à Negril, par exemple, certaines parties prenantes étaient opposées à l'installation de brise-lames – une situation qui representait un défi pour le projet.

Néanmoins, Panos Caraïbes, une organisation membre du Réseau des ONG auprès du Fonds pour l'Adaptation active en Jamaïque, note des effets positifs de l'engagement de la société civile dans le projet, et de la cohérence dans l'application que l'ENE a cherché à rétablir. Cela a été mis en évidence par les nombreuses démarches éffectuées pour résoudre la situation à Negril ainsi que dans la mise en œuvre des autres éléments du projet.

Ceci n'est pas l'approche standard pour bon nombre de projets en Jamaïque, de telle sorte qu'elle ajoute de la valeur au projet du FA dans le pays. L'engagement de la société civile aussi est de bon augure pour la viabilité du projet à long terme et contribue à promouvoir la responsabilité du projet.

Rôle de la société civile

A en juger par le rôle d'« Observateur » qu'il a joué, on peut constater avec certitude que le Réseau des ONG auprès du FA a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts d'engagement de la société civile et de son acceptation du projet. Panos Caraïbes est d'avis qu'il a été bénéfique pour les parties prenantes de savoir qu'un tiers indépendant et un autre ayant des relations avec le FA ont suivi le processus tout en notant l'évolution de la mise en œuvre. Ceci, nous le croyons, est mis en évidence par l'engagement permanent et positif aussi bien avec l'ENE qu'avec les acteurs de la société civile face aux défis, comme ce fut le cas dans la Composante 1. Les propres contributions de Panos Caraïbes et les consultations des parties prenantes ont constitué une occasion supplémentaire pour discuter sur les questions émergentes et ont permis de susciter une prise de conscience du public du projet et de l'adaptation aux changements climatiques en général.

Panos Jamaïque a effectué des visites de terrain dans les communautés où le projet est mis en œuvre et a recueilli de précieuses informations des populations les plus touchées- des informations qui ont été par la suite partagée avec l'ENE. Cela a contribué à faciliter les réajustements continus apportés au projet afin d'assurer que les objectifs sont atteints.

L'objectif global et le but de la participation de la société civile dans le projet est de contribuer à assurer l'engagement de la communauté dans le cadre des efforts visant à réaliser le développement durable tout en faisant progresser le programme d'adaptation aux changements climatiques sur l'île.

En effet, les organisations de la société civile (OSC) ont un rôle crucial à jouer dans la sensibilisation sur les réalisations du projet. Même si le projet de la Jamaïque offre des indemnités au niveau de la Composante 3 pour la sensibilisation, les OSC, en assumant cette fonction, renforcent les efforts de l'ENE tout en offrant une perspective unique.

Ceci est un domaine qui exige une attention constante. Actuellement, la Société de Protection Environnementale de la région du Negril, une OSC siègeant au Comité de pilotage du projet, est chargée de fournir une perspective sur sa mise en œuvre tout en tenant les communautés locales au courant des développements et de ce qui va dans le sens de leurs intérêts. Cependant, on s'interroge sur l'efficacité de cette organisation à prendre en charge cette responsabilité. Lors d'un événement de Panos Caraïbes en juin 2014, il est apparu que les acteurs de la communauté locale étaient mécontents de la circulation de l'information entre le Comité directeur et les acteurs de la communauté. C'est une situation qu'il faut régler.

Dans le même temps, la société civile a pesé sur le projet d'une autre manière. Ce fut le cas au niveau de la Composante 1. Les acteurs locaux, notamment les hôteliers à Négril, sont contre l'installation de brise-lames et ont exprimé leur opposition à travers les médias et par écrit à l'ENE et l'entité nationale d'exécution, ainsi qu'au secrétariat du Fonds pour l'Adaptation.

Face à une telle opposition, le démarrage des travaux sur la Composante 1 a accusé du retard pendant que l'ENE cherche à parvenir à un règlement à l'amiable de la question. Cela témoigne de la propre résilience de la société civile dans la poursuite des activités et traduit l'engagement de l'ENE à garantir la participation active de la société civile dans le projet. L'ENE est même maintenant à la recherche d'une médiation sur l'affaire, suite à une plainte sur le projet déposée par les hôteliers auprès du Bureau du Défenseur public.

Au niveau communautaire, la participation de la société civile est mise en évidence par le biais des coopératives agricoles et, dans au moins trois des communautés rurales visitées dans le centre de la Jamaïque, les coopératives travaillent en synchronisation avec le projet.

Défis et opportunités du projet FA de la Jamaïque

« Le projet se déroule bien jusqu'ici. Tout le monde a beaucoup appris, [y compris] sur les différentes pratiques agricoles susceptibles de nous aiderà nous adapter aux changements climatiques. L'une des méthodes de travail adoptée à ce jour est la méthode des fossés. Nous utilisons deux types de fossés maintenant. Nous utilisons le bassin pour les plantains et vous pouvez voir cela à travers la parcelle de démonstration. Une autre méthode consiste à utiliser les cultures de démarcation telles que l'ananas [et] le litchi. »

-- Kavin Shirley, agriculteur, Ville de Thompson

Les commentaires de Kavin Shirley et ceux des autres agriculteurs dans les communes de Clarendon et Manchester indiquent que le projet est en train de révolutionner leurs pratiques agricoles. Les Composantes 2 et 3 se déroulent correctement et il n'y a pas eu beaucoup de débat au niveau national sur ces aspects du projet, contrairement à la Composante 1 à Négril, où il ya une impasse entre les promoteurs de projets et les acteurs locaux sur le travail proposé.

Le fermier Ceph Edwards montre fièrement une igname cultivée dans sa ferme. Il est le seul agriculteur de Orange Hill, à Clarendon à participer au projet du Fonds pour l'Adaptation, et a fait une différence significative dans la façon dont il applique la conservation de l'eau. Dans le cadre du projet, il a également planté de nouvelles cultures, comme les ananas, plus adaptables à la sécheresse.

L'ENE et les parties prenantes de Négril, notamment les hôteliers, sont depuis plusieurs mois en désaccord sur l'installation de brise-lames comme une solution à l'érosion côtière. La polémique a été alimentée par des questions sur l'adéquation des consultations organisées en vertu de cette composante du projet et l'insistance des hôteliers à affirmer que les brise-lames sont une option inappropriée et risquée pour leur ville.

L'épisode de Négril a contribué à une prise de conscience nationale et a déclenché le débat sur l'adaptation en Jamaïque grâce à la couverture médiatique des développements. Il a également influencé le processus national, en ce sens que l'ENE et les parties prenantes à Negril ont amené l'affaire à l'arbitrage par le biais des mécanismes nationaux, notamment le Bureau du Défenseur public et la Fondation pour la Résolution des Différends.

Les leçons apprises à ce jour concernent:

- Les consultations publiques doivent tenir compte d'un large éventail d'acteurs de la communauté, y compris les intérêts particuliers,
- Les consultations publiques prévues doivent être accompagnées de campagnes de sensibilisation du public planifiées, qui non seulement informent sur les consultations, mais aussi expliquent leur valeur et place dans l'agenda national plus global de l'adaptation aux changements climatiques,
- Les consultations publiques peuvent se révéler longues et coûteuses, et doivent donc être planifiées en conséquence, dans l'intérêt de la durabilité et du succès global du projet,
- La participation et la consultation devraient être soutenues, car les consultations sporadiques débouchent sur des lacunes dans la communication et la compréhension.

Une séance d'interview et de consultation avec les parties prenantes dans la localité du projet à Négril menée par Panos Caraibes, l'organisation partenaire du AFN en Jamaïque.

Les résultats attendus pour les Composantes 2 et 3 semblent être sur la bonne voie, mais il ya eu un changement dans ceux pour la Composante 1, en raison de la situation impliquant les parties prenantes. L'attente d'une solution permanente à l'érosion de la plage devra peut-être être réajustée si les mécanismes de résolution des conflits existants ne peuvent pas résoudre le problème à la satisfaction des intérêts divergents.

Panos aurait, néanmoins, recommandé que le même type de projet soit financé dans d'autres pays. Malgré les défis, ou peut-être à cause d'eux, le projet de la Jamaïque contribue à faire jurisprudence pour la mise en œuvre de projets par des entités nationales ayant la capacité d'entreprendre des projets similaires visant à une adaptation effective aux changements climatiques sur le long terme. En outre, Panos Caraïbes est d'avis que l'agencement du projet, tel qu'il est, contribue à favoriser l'adhésion et l'appropriation des résultats et des réalisations globales du projet.

Sur la question de la durabilité, dans le cas de Négril, par exemple, l'ENE a fait des efforts considérables pour répondre aux préoccupations des hôteliers. Leur soutien est essentiel, dans la mesure où le travail à effectuer en vertu du volet 1, requiert leur point de vue et leur intérêt à préserver les acquis une fois le projet arrivé à son terme.

Dans les communautés rurales de Clarendon et Manchester, les agriculteurs et les autres résidents (plus de 40 personnes ont été interrogées en deux visites sur le terrain) indiquent que le projet est en train d'avoir un impact significatif sur leur vie. Bien qu'ils aient identifié des aspects du projet qui pourraient être améliorés, leurs impressions, dans l'ensemble, ont été très positives. Ils ont cité des exemples de cas d'amélioration des pratiques agricoles et des options de récupération de l'eau, qui allégent la charge de travail des membres les plus pauvres de la communauté.

Il y a peu de doute sur la valeur du projet FA pour la stratégie globale sur le climat de la Jamaïque, qui – tel que reflètée dans le Cadre Politique sur les Changements Climatiques et le Plan d'Action – exige la collaboration entre le gouvernement et la société civile. En outre, le projet englobe d'important enseignements, notamment les approches multi-sectorielles aux changements climatiques, la participation publique et la collaboration, l'approche de précaution, la transparence et la reddition de comptes, l'amélioration de la science, et l'utilisation durable des ressources naturelles -qui sont tous des principes qui sous-tendent la politique de la Jamaïque sur le climat.

En ce qui concerne la collaboration dans le projet à ce jour, les différents intervenants travaillent ensemble et harmonisent leurs efforts en Jamaïque, tel que déclarépar le Cadre Politique sur les Changements Climatiques et le Plan d'Action et enteriné par le Ministère de l'eau, des ressources foncières, de l'environnement et des changements climatiques, avec la Division des Changements Climatiques comme chef de file, et en conformité avec le plan de développement national, Jamaïque Vision 2030.

2.3 Le Sénégal

Titre du projet	Adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables au Sénégal
Document de Projet	https://www.adaptation-fund.org/project/adaptation-to-coastal-erosion-in-vulnerable-areas
Date d'approbation par le Conseil d'administration du Fonds pour l'Adaptation	Juin 2010
Durée	Deux ans (de 2011 à 2013)
Budget (global)	8 619 000 $ US
Entité de mise en œuvre	Centre de Suivi Ecologique (CSE), agréé en mars 2010
Entité d'Exécution	Direction de l'Environnement, Green Sénégal et l'association Dynamique Femmes
Etat de mise en œuvre	Le projet au Sénégal a pris fin en 2014 avec des réalisations importantes dans les communautés de Joal, Rufisque et Saly.

Aperçu du projet

Le projet « Adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables du Sénégal » a été le premier à être financé par le Fonds pour l'Adaptation et a été implanté dans les localités de Joal, Rufisque et Saly. Les entités d'exécution ont été la Direction de l'Environnement et des Etablissements classés (DEEC), Green Sénégal, une organisation non-gouvernementale (ONG), et l'association Femmes Dynamiques – travaillant tous en partenariat avec la communauté de Joal-Fadiouth et le Centre de Suivi Ecologique (CSE) comme entité nationale de mise en œuvre.

Le projet a facilité la construction d'ouvrages de protection du littoral à Joal, Rufisque et Saly pour réduire les impacts du changement climatique tout en renforçant la résilience des écosystèmes côtiers. Les travaux portaient sur la construction de:

- Une digue maritime longue de 730 mètres à Rufisque,
- 3 300 km de digues anti-sel à Joal,
- deux brise-lames en enrochement à Saly.

Le projet a également contribué de manière significative au développement des communautés locales par le biais de:

- La réhabilitation des zones de transformation du poisson à Saly et à Joal,
- La réhabilitation et la protection du quai de pêche de Joal.

En ce qui concerne le suivi et la mise en œuvre du projet du Fonds pour l'Adaptation au Sénégal par les organisations de la société civile, l'ONG ENDA Energie agissant comme membre du Réseau des ONG auprès du Fonds pour l'Adaptation (AFN) a joué un rôle dans le renforcement des capacités des acteurs non-étatiques impliqués dans le projet en soutenant et en travaillant avec les communautés locales pour atteindre les objectifs fixés. Un accent a particulier été mis sur la veille citoyenne afin que des mécanismes soient établis pour garantir l'implication des populations locales dans le

projet d'adaptation, et que les fonds attribués contribuent à la réduction de la pauvreté, en particulier au sein des groupes les plus vulnérables.

ENDA Energie s'est ainsi évertué à renforcer les activités de sensibilisation, de soutien, de conseils, de suivi et d'évaluation du projet. En plus de rechercher la participation et l'implication des organisations de la société civile dans la mise en œuvre du projet, l'ONG a organisé des ateliers d'information, de partage d'expérience, des dialogues et des visites de terrain. Elle a identifié les indicateurs d'impact pour évaluer les effets du projet sur les communautés bénéficiaires et s'active maintenant dans le maintien des acquis du projet.

État actuel du projet

L'accréditation de la première entité nationale de mise en œuvre, le CSE, lors de la 9e réunion du Conseil d'administration du Fonds pour l'Adaptation en mars 2010 a été une étape historique marquant la première matérialisation de l'approche accès direct au financement pour l'adatation aux changements climatiques.

Le projet Adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables du Sénégal a commencé ses travaux en janvier 2011 et s'est terminé en juillet 2014, au lieu de janvier 2013, comme initialement prévu. Les principales réalisations du projet sont la construction d'installations de protection du littoral (digue anti-sel à Joal, digue brise-lames à Rufisque et Saly), la désalinisation des terres, la réalisation de quais de pêche et d'aires de transformation (Saly et Joal) et les activités transversales telles que la formation, la sensibilisation, le partage des connaissances, l'assainissement, la réglementation, etc.

Les activités de communication, information et sensibilisation du public sur les questions liées à l'adaptation aux changements climatiques (par exemple la gestion locale, l'assainissement dans la pêche, l'érosion côtière, etc.) ont été réalisées conjointement avec les radios communautaires et les animateurs communautaires.

D'autres activités telles que des visites à domicile, la mobilisation sociale, des groupes de discussion, des régates et des séances de lutte traditionnelle ont été organisées pour renforcer la sensibilisation du public sur les problèmes liés à l'érosion côtière, la gestion des déchets, l'assainissement et l'hygiène, et la lutte contre l'extraction/exploitation de sable en zone côtière. Les cadres de concertation locales, en particulier à Joal, ont augmenté le niveau de participation des acteurs locaux dans la mise en œuvre et le suivi du projet, et dans l'échange d'informations et d'expériences. Une stratégie de sortie a été développée pour assurer la durabilité des réalisations du projet. Avec cette stratégie comme guide pour l'entretien des infrastructures, des comités locaux de gestion ont été mis en place et des arbres plantés dans les zones récupérées. Plusieurs visites ont été organisés à l'intention des parlementaires, des représentants du gouvernement, des journalistes et du Secrétariat du Fonds pour l'Adaptation afin qu'ils puissent témoigner de première main les réalisations du projet. Un plaidoyer intensif a attiré l'attention des autorités nationales sur l'importance du projet, de ses réalisations et de la nécessité de ressources supplémentaires pour consolider les acquis. Elle a abouti à une visite des sites du projet par le Ministre de l'Environnement, et par la suite par le Président. Le ministre a pris l'engagement de mobiliser des ressources financières provenant du budget national ainsi que d'autres bailleurs de fonds pour les travaux à compléter et étendre à Saly.

Visite du site de Saly par le chef de l'Etat du Sénégal (Source: CSE)

Il convient de noter que l'entretien des installations construites par le projet est difficile en raison de contraintes financières, techniques et organisationnelles. En outre, il faut souligner l'absence d'une stratégie opérationnelle pour la gestion des risques, l'absence de plans pour les terres récupérées par la digue anti-sel, l'absence d'une politique de surveillance en ce qui concerne le partage des bénéfices et des responsabilités du projet, et, enfin, l'absence d'un politique sur la propriété de la communauté malgré un accord cédant les infrastructures aux autorités locales.

Les comités locaux doivent être ravivées ou créés pour assurer la durabilité des réalisations du projet. Ces comités devraient établir des plans de gestion et de développement durable qui prendraient en compte les réalisations du projet dans le processus de développement local et promouvoir des activités génératrices de revenus par la gestion des infrastructures et de l'environnement – par exemple, la pisciculture, maraîchage et la transformation de produits locaux.

Rôle de la société civile

Le projet a été mis en œuvre dans un environnement favorable à la participation et au partenariat entre les institutions gouvernementales, les organisations de la société civile (OSC), les organisations communautaires de base (OBC) et les résidents locaux.

L'ONG ENDA Energie a été très active sur les questions d'adaptation, à la fois avant et après la création de l'entité nationale d'exécution (ENE) et l'approbation du projet financé par le FA. Elle a également promu l'idée de la démocratie environnementale au Sénégal. ENDA Energie avait déjà travaillé avec l'association Dynamique Femmes à renforcer leurs capacités en matière de gestion de l'environnement et de gestion de projets. Avec les communautés à Joal, l'ONG a intensément préconisé que l'autorité nationale réhabilite la digue anti-sel.

Dès l'approbation du projet du Sénégal, ENDA Energie a publié un document invitant les autorités nationales à le considérer plus comme une responsabilité que comme une opportunité. Etant le premier pays à être financé par le Fonds pour l'Adaptation, le Sénégal avait le défi de réussir la mise en œuvre du projet pour honorer ce mécanisme de crédibilité et la confiance des bailleurs de fonds

à le soutenir. Ce défi a été relevé par les autorités, qui ont demandé l'implication de tous les acteurs concernés, y compris ENDA Energie, afin de faire du projet un succès.

L'ONG a donc travaillé en étroite collaboration avec l'ENE, les organes d'exécution, les communautés et les autorités locales à travers des réunions, des ateliers, des dialogues, des campagnes de sensibilisation, des plaidoyers et des visites de terrain. Elle a joué un rôle de surveillance pour assurer que le projet d'adaptation ait été bien mis en œuvre et d'une manière transparente et inclusive. ENDA Energie a apporté ses conseils et son soutien technique à l'ENE et aux entités d'exécution basées dans la communauté Joal, telles que l'association Dynamique Femmes. Elle a partagé des informations sur ce que les gens attendaient du projet avec les parties prenantes, en particulier les organisations communautaires sur les sites de mise en œuvre.

Ces activités ont créé des plateformes d'échange d'informations sur le projet et des opportunités de renforcer son appropriation par les bénéficiaires. Des études de mise en œuvre du projet ont fourni des conseils et des informations utiles à l'ENE et aux entités d'exécution. Globalement, les activités menées par ENDA Energie ont permis de suivre l'avancement du projet, l'amélioration de sa mise en œuvre et l'implication davantage de partenaires autres que les entités d'exécution sur le terrain.

En outre, lors des ateliers de formation à Blantyre au Malawi et à Lomé au Togo, ENDA Energie a partagé l'expérience de l'ENE du projet et de la participation des OSC, avec l'espoir que cela aurait promu l'implication des ENE comme un moyen de renforcer les mécanismes institutionnels nationaux pour une meilleure gouvernance des financements dans la protection du climat.

L'implication des OSC comme l'association Dynamique Femmes et l'ONG Green Sénégal respectivement comme entités d'exécution a été un signe positif de l'ouverture du gouvernement sur la question de l'adaptation aux changements climatiques. Les deux organisations ont contribué à renforcer les capacités locales sur les techniques d'adaptation et de sensibilisation sur les changements climatiques au sein des communautés côtières. Elles ont également participé à l'élaboration des installations côtières et ont plaidé pour l'amélioration des règlements relatifs à la gestion du littoral, en prenant en compte les changements climatiques.

La durabilité du projet a été un défi pour les OSC, en particulier en ce qui concern l'entretien des ressources humaines et financières pour les infrastructures. Suivant la mise en place d'un réseau d'acteurs côtiers et des comités locaux de gestion, les OSC ont ensuite plaidé pour des ressources nationales supplémentaires pour consolider les réalisations du projet ; leur plaidoyer a abouti à un engagement du ministre de l'Environnement à mobiliser des ressources financières allant jusqu'à 1.000.000 dollars US provenant du budget national. Des publications et films sur les sites du projet ont alors été élaborés pour une meilleure sensibilisation du public.

ENDA Energie et Green Sénégal ont facilité le partenariat entre les organisations communautaires et les autres institutions telles que le Fonds français pour l'Environnement mondial (FFEM), l'Institut de recherche agricole, et le Projet d'appui à la petite irrigation locale, à développer des activités génératrices de revenus.

Leçons tirées du projet du Sénégal

La protection du littoral était la principale préoccupation du projet AF au Sénégal. Il couvre à la fois les zones urbaines (Rufisque et Saly) et rurales (Joal) et les secteurs prioritaires identifiés dans le Programme d'action national d'adaptation (PANA) – tels que, la pêche, l'agriculture et le tourisme par exemple. Pour tous les secteurs, le projet a ciblé des groupes de populations vulnérables, englobant les femmes, les petits agriculteurs et les pêcheurs, qui, avec la diminution des ressources de la pêche, sont confrontés à la destruction des maisons et des infrastructures, la salinisation des terres et une réduction des terres arables disponibles.

Les réalisations du projet englobent: la réhabilitation de la digue anti-sel pour booster la production de riz et réduire la salinisation des terres arables; la création d'installations de fumage de poisson et d'installations côtières (digue et brise-lames); la rehabilitation des quais de pêche; et la sensibilisation et le renforcement des capacités des populations locales sur les techniques d'adaptation concernant les changements climatiques, en particulier en ce qui concerne l'érosion côtière.

La culture du riz à Joal par les femmes

Ces réalisations pourraient certainement être faites par d'autres initiatives, mais il faut reconnaître qu'il serait difficile pour une association locale d'établir une ENE et mettre en œuvre un projet d'adaptation à l'érosion côtière. De même, il est probable que les connaissances locales sur les changements climatiques et les techniques pour l'adaptation à l'érosion côtière ne seraient pas augmentées. Un des grands succès de ce projet réside dans son approche de développement communautaire. Par exemple, la municipalité de Nguéniène n'était pas un bénéficiaire direct du projet, mais a été étroitement liée à Joal. En conséquence, la réhabilitation des terres effectuée dans le cadre du projet a augmenté la disponibilité des terres arables et donc conduit à un changement dans les pratiques agricoles et une plus grande productivité agricole dans la municipalité.

Le projet a également grandement contribué au renforcement du leadership des femmes dans les affaires commerciales et la création de structures locales qui ont permis la participation des autorités et des communautés locales. Il a joué le rôle de catalyseur, en stimulant le développement local dans les secteurs de la pêche, du tourisme et de l'agriculture. Mais il est important que le développement dans un domaine ne nuise pas une zone voisine. Ce qui est arrivé dans le cas de Saly, où le nouveau brise-lames a détourné l'eau de chaque côté, et amplifié l'érosion côtière au-delà de Saly. Les communautés de Joal et Saly continuent de plaider en faveur de l'extension de la digue anti-sel

et le brise-lames. À cet égard, le Directeur de l'Environnement a indiqué, en ce qui concerne la stabilisation des côtes, que : « Nous devons éviter d'en détruire d'autres. Donc, nous devrions évaluer l'impact en amont et en aval pour ne pas transposer le problème ailleurs ».

Il faut toutefois noter que le financement par le Fonds pour l'Adaptation a créé une certaine instabilité institutionnelle, puisque de nouveaux employés avaient été recrutés, et qui avaient connaissance des procédures du projet et du FA. Ce léger retard dans la mise en œuvre du projet pourrait, dans certains cas, affaiblir les structures telles que l'ENE, qui doit avoir une autonomie.

Le projet FA était en adéquation avec les priorités nationales identifiées dans le Programme d'action national sur l'adaptation au Sénégal (PANA). Ce programme a priorisé trois secteurs vulnérables aux changements climatiques: les ressources en eau, les zones côtières et l'agriculture. Il est aussi lié avec le programme « Intégrer l'adaptation aux changements climatiques (INTAC) dans le développement durable au Sénégal », qui est soutenu par le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD). INTAC avait développé des activités de démonstration centrées sur des infrastructures de protection du littoral. L'Union Economique et Monétaire Ouest-africaine (UEMOA) a contribué aux activités entreprises par le projet d'adaptation, en particulier dans l'érection de la digue à Rufisque.

Le Sénégal et son entité nationale d'exécution ont eu une experience réussie que d'autres pays peuvent suivre. En Afrique de l'Ouest, par exemple, où près de 60% de la population vit dans les zones côtières, l'UEMOA est en train de développer un programme régional de construction de digues dans les pays à risque ou ceux qui sont touchés par l'érosion côtière ou la montée des eaux. Basée sur son expérience des procédures du Fonds pour l'Adaptation, l'ENE sénégalaise est souvent appelée à aider les pays à créer des entités de mise en œuvre et elle a été accréditée récemment en qualité d'ENE du Fonds Vert pour le Climat (FVC).

2.4 Le Bénin

Titre du projet	Adaptation of ecosystems and human systems of the Cotonou Lagoon to the impacts of sea level rise and extreme weather events
Document de Projet	https://www.adaptation-fund.org/generic/proposal-for-benin
Date d'approbation par le Conseil d'administration du Fonds pour l'Adaptation	Mars 2012
Durée	Quatre ans
Budget (global)	8 913 255 US $
Entité de mise en œuvre	Fonds National pour l'Environnement et le Climat
Entité d'Exécution	DGE (Direction de l'Environnement du Bénin), Municipalité de Cotonou, des ONG, des associations communautaires
Etat de mise en œuvre	La proposition de projet continue d'être améliorée à la lumière des remarques du CAF.

Aperçu du projet

En juin 2011, le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) a été accrédité par le Conseil d'administration du Fonds pour l'Adaptation (FA) comme une entité nationale d'exécution (ENE) des projets du Fonds pour l'Adaptation. Suite à un appel d'offre du FA, le Bénin a présenté une proposition en janvier 2012 pour un projet intitulé « Adaptation des écosystèmes et des systèmes humains de la lagune de Cotonou aux impacts de l'élévation du niveau de la mer et des phénomènes météorologiques extrêmes ». La mise en œuvre du projet était estimée à une durée quatre ans, d'octobre 2012 à octobre 2016. Toutefois, en raison des observations formulées par le Conseil d'administration du FA lors de sa 22e réunion, le projet n'a définitivement pas été approuvé. Actuellement, la proposition est à l'étude et est sujette à des changements et améliorations, en particulier concernant le coût et le calendrier préalablement proposés.

Par rapport à la dégradation avancée de la rive de la lagune de Cotonou, à cause de la montée du niveau des eaux de mer et une résurgence de phénomènes météorologiques défavorables, le projet s'est fixé pour objectif général de contribuer à la mise en œuvre de la composante côtière du Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques au Bénin (PANA-Bénin), établi en 2007. Plus précisément, le projet vise à ériger des infrastructures pour contrôler l'érosion côtière et à entreprendre des activités destinées à accroître la résilience des communautés aux changements climatiques.

État actuel du projet

La demande de financement pour le projet du Bénin n'a pas encore été définitivement approuvée. En réponse aux commentaires du Conseil d'administration du FA, l'ENE a entrepris une évaluation de l'impact environnemental et social, et une étude de faisabilité technique et a aussi reformulé la proposition afin de démontrer que le projet répond aux exigences d'adaptation aux changements climatiques. La proposition de projet a été envoyée Conseil d'administration le 4 août 2015, qui a une fois encore renvoyé le document avec un bon nombre de nouveaux commentaires. Puisque

l'ENE ne pouvait pas envoyer des réponses à temps, le projet du Bénin n'a pas été examiné lors de la dernière réunion du Conseil à Bonn en octobre 2015. L'ENE envisage maintenant d'envoyer la nouvelle version de la proposition de projet au Conseil d'administration en janvier 2016 afin que la proposition soit examinée lors de la réunion de mars 2016.

Depuis le 1er octobre 2015, un consultant national est en train de revoir la proposition de projet dans le sens des commentaires du Conseil. Ce qui est clair à ce stade est que la proposition de projet doit être ré-écrite, en reflétant l'esprit d'un vrai projet d'adaptation.

Le projet sera axé sur trois questions principales:

- La reconstruction du barrage entre le canal et la mer,
- La sécurisation des rivages pour arrêter l'érosion côtière par la construction d'un mur de protection anti-érosion,
- La sensibilisation des communautés locales,
- Les consultations avec les parties prenantes seront refaites à un certain point et le budget sera revu à la baisse pour libérer une marge. Le nouveau budget permettra au Bénin d'introduire de nouvelles notes conceptuelles pour des projets d'adaptation sur l'ensemble du pays, comme le modèle de l'Afrique du Sud.

Rôle de la société civile

L'ONG JVE Bénin intervient dans le pays comme membre du AFN et se positionne en tant que partenaire externe de l'ENE qui a confiance en le Réseau et a impliqué L'ONG et autres OSC dans l'avancement du projet depuis juin 2014. Une réalisation importante pour JVE Bénin est que son rôle en tant que voix indépendante des communautés défavorisées est reconnu par l'ENE.

Les responsables techniques de l'ENE contactent regulièrement l'ONG pour obtenir des informations sur le processus de demande de financement auprès du Fonds pour l'Adaptation et sur comment améliorer les propositions de projet. JVE Bénin a joué un rôle précieux dans l'établissement d'un cadre de dialogue permanent entre les parties prenantes et l'ENE. Bien que le projet Bénin reste non approuvé pour le moment, la contribution de l'ONG et les consultations des parties prenantes ont eu un impact sur le processus du projet. Par exemple, JVE Bénin a fait des commentaires sur le document d'évaluation de l'impact environnemental et social, en confirmant que les points de vue de toutes les parties prenantes ont été pris en compte. Elle a aussi proposé deux acteurs locaux, CARE Bénin et la Municipalité de Cotonou, qui participent désormais aux ateliers de validation du document. Enfin, elle a aidé la communauté locale à comprendre comment le projet pourrait grandement améliorer les modes de vie des populations, si elles devaient être impliquées.

Le document de projet met en évidence le rôle clé que les OSC auront dans la mise en œuvre du projet, en particulier à deux niveaux importants:

- La sensibilisation des communautés défavorisées,
- Veiller à ce que le processus profite aux populations autochtones de la lagune de Cotonou.
- Les OSC, avec l'appui du Conseil d'administration du Fonds pour l'Adaptation, ont mis en place un réseau local qui va entreprendre des travaux autour du projet du FA du Bénin et du Fonds en général, dans les prochains mois.

Le projet du FA du Bénin: quatre ans de ping-pong

L'histoire du projet du Bénin jusqu'à présent pourrait se résumer comme un jeu de ping-pong; les joueurs étant l'entité nationale de mise en œuvre et le du Conseil d'administration du Fonds pour l'Adaptation.

En effet, le Conseil a exprimé de sérieuses préoccupations concernant les normes fiduciaires de l'ENE; ce qui a amené l'ENE à faire de nombreux changements dans sa gouvernance. Le Conseil a également exprimé le souhait que le projet prenne en compte les intérêts des communautés locales. Globalement, l'analyse méticuleuse du Conseil de la proposition de projet et de ses commentaires sur les lacunes de la proposition ont été efficaces dans le renforcement des capacités de l'ENE pour sa mise en œuvre réussie.

Une des principales préoccupations du Conseil d'administration était de savoir si le projet était bel et bien un projet d'adaptation aux changements climatiques. Par conséquent, et pour accompagner l'ENE dans la réponse à cette question, l'ONG JVE Bénin va, dans un proche avenir, organiser un atelier pour les experts et les autres pour formuler une proposition révisée. Elle garde donc l'espoir que le principal résultat de cette rencontre sera de mettre l'aspect humain de l'adaptation dans la proposition de projet, et compte aussi soumettre une feuille de route à l'ENE montrant comment cela pourrait être mis en action dans la proposition.

2.5 L'Afrique du Sud

Deux titres de projet	Faire de l'adaptation une réalité: un système de subventions à petite echelle pour des réponses au niveau local face aux changements climatiques / Renforcement de la résilience dans le bassin versant de Grand uMngeni
Document de Projet	https://www.adaptation-fund.org/project/taking-adaptation-to-the-ground-a-small-grants-facility-for-enabling-local-level-responses-to-climate-change/ https://www.adaptation-fund.org/project/building-resilience-in-the-greater-umngeni-catchment/
Date d'approbation par le Conseil d'administration du Fonds pour l'Adaptation	10 octobre 2015 / 10 octobre 2014
Durée	Quatre ans / Cinq ans
Budget (global)	US$ 2,442,682 / US$ 7,495,055
Entité de mise en œuvre	Institut national sud-africain de la biodiversité (SANBI) / Institut national sud-africain de la biodiversité (SANBI)
Entité d'Exécution	SouthSouthNorth / Municipalité du District d'uMgungundlovu
Etat de mise en œuvre	Le projet est en phase préparatoire et les organisations travaillant dans les municipalités des districts de Mopani et Namakwa seront invitées à soumettre des demandes de petites subventions pour l'adaptation à partir de Septembre 2015, à hauteur de 100.000 US $ environ par subvention. Il est prévu que les projets soient mis en œuvre de 2016 à 2019. Les préparatifs pour la mise en œuvre du projet sont en cours. L'Unité de gestion du projet a été mise en place et la mise en œuvre du projet va commencer vers la fin 2015.

Aperçu du projet

Le premier projet intitulé **« Faire de l'adaptation une réalité: un système de subventions à petite echelle pour des réponses au niveau local face aux changements climatiques/en Afrique du Sud »** est mis en œuvre par l'entité d'exécution Sud-Sud-Nord dans deux municipalités de district qui ont été identifiées comme étant particulièrement vulnérables aux changements climatiques, et sera soutenu par deux agences de facilitation:

- Mopani District (province du Limpopo), facilitée par Choice Trust,
- Namakwa District (Province du Cap Austral), facilitée par Conservation South Africa.

Les projections sur les changements climatiques indiquent que les deux districts connaîtront un climat plus chaud et un changement du régime des pluies, qui vont avoir un impact sur les taux d'évaporation et par conséquent sur la disponibilité de l'eau. L'agriculture est également un des secteurs les plus vulnérables aux impacts des changements climatiques. Elle est aussi l'une des

principales activités de subsistance des communautés dans ces régions, ce qui augmente encore la dépendance des ressources en eau pour la production alimentaire et les revenus. Cette situation risque également d'avoir des incidences sur la santé en raison des températures plus élevées et des précipitations plus erratiques.

BetSass subit déjà les effets des changements climatiques: les températures élevées et des les sécheresses sévéres ont entraîné d'énormes pertes de récoltes dans le passé récent.

La nécessité d'un accès direct à des financements par la communauté pour l'adaptation locale aux changements climatiques a été soulignée lors d'un atelier national des parties prenantes organisée par l'entité nationale d'exécution (ENE) en Octobre 2012. Le projet vise à permettre aux parties prenantes d'identifier, de développer et de mettre en œuvre des projets de réponse à l'adaptation à travers un Fonds pour les petites subventions (FPS) pour l'adaptation au niveau communautaire qui permettra de financer directement les parties prenantes pour des projets qui profitent aux communautés les plus vulnérables. Le FPS sera mis en œuvre à travers trois composantes: l'accès à des petites subventions; l'augmentation et l'autonomisation des capacités institutionnelles; la facilitation du futur changement d'échelle et la réplication des approches de systèmes definancement par petites subventions par le biais d'une capture des leçons apprises. 12 subventions de 100 000 dollars US chacune seront accordées dans le cadre de ce projet.

Le second projet, **« Renforcement de la résilience dans le bassin versant de Grand uMngeni, Afrique du Sud »**, sera mis en œuvre dans la municipalité du district d'uMgungundlovu dans le KwaZulu-Natal. La région est très vulnérable à la variabilité climatique, on y prévoit une hausse des températures et une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes extrêmes. La municipalité du district d'uMgungundlovu (UMDM) est située dans la région des Terres à Altitude Moyenne du KwaZulu-Natal, dont les études sur les changements climatiques ont montré qu'elle est l'un des trois points chauds des changements climatiques en Afrique du Sud. Les menaces auxquelles les communautés ont à faire face englobent des établissements informels dans les plaines inondables, la mauvaise gestion de l'utilisation des terres et des pratiques agricoles qui ne sont pas résilientes aux variations climatiques; un ensemble d'éléments qui contribuent tous à intensifier les

impacts éventuels des changements climatiques. L'objectif global du projet de résilience d'uMngeni est donc de réduire la vulnérabilité de ces communautés, y compris les petits agriculteurs, aux changements climatiques, grâce à la combinaison des connaissances traditionnelles et scientifiques avec une approche intégrée de l'adaptation. Cet objectif sera atteint à travers quatre interventions du projet qui mettent l'accent sur:

- Des systèmes d'alerte précoce et d'intervention en cas de catastrophe basée sur le terrain,
- Des solutions d'infrastructures écologiques et d'ingénierie,
- L'Integration de cultures résilientes aux changements climatiques et de techniques agricoles intelligentes adaptées au climat,
- La diffusion des enseignements tirés de l'adaptation et des recommandations politiques.

Les options d'adaptation doivent tenir compte des impacts à long terme et devraient idéalement impliquer la jeune génération.

Sur la base des résultats d'une évaluation de la vulnérabilité ainsi que diverses consultations auprès des intervenants et des visites de sites, plusieurs sites dans UMDM ont été sélectionnés pour le projet, notamment les basses colonies de haute densité de Quartier 8 de Vulindlela dans la Municipalité de Msunduzi; la zone agricole rurale du Quartier 8 de Swayimane dans la Municipalité locale d'uMshwathi; et la zone rurale du Quartier 5 de NHL Azuka, située dans la Municipalité de Richmond.

État actuel du projet

Ces deux projets du Fonds pour l'Adaptation ont été approuvés en même temps et sont maintenant dans leur phase de mise en œuvre, sous la supervision du Comité Directeur de l'ENE, qui comprend des représentants de divers ministères (des Affaires Environnementales, du Trésor, de la Planification Nationale) et de la société civile (le Réseau Sud-africain sur l'Adaptation).

Mise à jour sur le Fonds pour les petites subventions

La phase de contractualisation de l'entité d'exécution (EE) et des agences de facilitation est terminée. Un Groupe Consultatif du Projet a été mis sur pied et a été convoqué par la EE (Sud-Sud-Nord) ; il est composé des représentants de la Municipalité du district deNamakwa et Mopani, le Ministère des Affaires Environnementales et du Réseau sud-africain d'adaptation. Nous prévoyons que les premières propositions pour le système de petites subventions soient soumises à la fin de 2015 et que la mise en œuvre de ces projets commence dans la première moitié de l'année 2016. Il est louable que ce projet comporte un volet d'apprentissage indépendant pour documenter et mettre en évidence les leçons apprises. Le gouvernement sud-africain a exprimé son intérêt pour la mise en œuvre de cette approche au niveau national en cas de succès, ce qui montre que le financement offert par le Conseil du Fonds pour l'Adaptation a le potentiel de bénéficier du soutien de l'Etat pour les communautés vulnérables en Afrique du Sud et ailleurs.

Mise à jour sur le projet du bassin versant d'uMngeni

L'Unité de Gestion du Projet (UGP) de la Municipalité du district d'uMgungundlovu a été mise en place au cours de la première moitié de 2015. L'UGP est chargée de coordonner toutes les composantes du projet et de veiller à ce que les fonds du projet soient utilisés pour atteindre les résultats attendus et les objectifs du projet, afin que celui-ci soit conforme aux exigences de l'entité de mise en œuvre nationale et le Fonds pour l'Adaptation. Le gestionnaire de projet a été nommé en Juillet 2015. D'autres nominations pour renforcer l'équipe et faciliter la réalisation des activités du projet seront faites au cours des prochains mois.

Diverses activités préliminaires ont été menées en vue du lancement du projet dans le dernier trimestre de 2015. Pour aider dans l'élaboration de plans de mise en œuvre détaillés du projet, nos partenaires d'exécution ont visité les zones du projet et ont pris part à des ateliers. En août 2015, SANBI a mené avec la diligence requise un certain nombre d'activités, notamment l'examen des systèmes et procédures de passation des marchés, les systèmes de gestion financière et les systèmes de rapports techniques de chaque partenaire. L'objectif était de déterminer leur alignement avec les exigences du Fonds pour l'Adaptation. Au cours des prochains mois, des structures et processus de gouvernance seront mis en place et tout le personnel du projet fera l'objet d'une formation sur les techniques de sauvegarde environnementale et sociale avant le début de la mise en œuvre du projet.

Rôle de la société civile

L'ENE sud-africaine a collaboré avec un éventail de parties prenantes et de partenaires, y compris les organisations de la société civile (OSC). Le processus de consultation a joué un rôle fondamental dans la définition des projets d'adaptation et la mise en œuvre est guidée et supervisée par le Comité directeur de l'ENE, qui comprend des représentants de la société civile.

Alors que le projet du bassin versant d'uMngenin est mis en œuvre par la municipalité du district, le système de petites subventions est mis en œuvre par des organisations, non gouvernementales (ONG) sud-africaines dans l'espoir que cela mènera à un ancrage local réel du projet. La participation des organisations de la société civile dans ces projets est cruciale, non seulement par leur fonction consultative, mais aussi par la conduite, l'orientation et le soutien à la mise en œuvre du projet. Les OSC ont aussi un rôle important à jouer dans la documentation de l'apprentissage et son application à de nouvelles approches en cours d'élaboration. C'est dans cet effort de collaboration entre les OSC, le gouvernement national et les collectivités locales que les besoins des personnes vulnérables peuvent être pris en charge efficacement. Ces deux projets ont le potentiel de changer le paysage de l'adaptation en Afrique du Sud et de favoriser l'adaptation active et innovante au niveau local.

Le Réseau des ONG auprès du Fonds pour l'Adaptation (AFN) a su soutenir de manière constructive l'ENE dans la planification des propositions et soutient actuellement leprocessus de suivi et d'évaluation pour les deux projets.

L'apprentissage de l'innovation dans les processus d'adaptation locale en Afrique du Sud

Le climat aride et variable de l'Afrique du Sud, combiné à des projections actuelles sur les changements climatiques pour le pays, affectent notre capacité à parvenir à un développement social, économique et environnemental durable. L'impact des changements climatiques prévus menacent la sécurité alimentaire ainsi que l'eau, la santé et les moyens de subsistance - qui sont des facteurs essentiels pour le bien-être social. Les collectivités rurales et pauvres vivent dans les zones les plus vulnérables aux changements climatiques; elles sont également exposées aux facteurs non climatiques qui augmentent leur vulnérabilité. Les projets d'adaptation en Afrique du Sud abordent deux défis d'adaptation les plus critiques dans le pays:

- Comment mettre en œuvre des mesures d'adaptation innovantes et efficaces au niveau local qui bénéficieront aux plus vulnérables,
- Comment mettre en œuvre l'adaptation dans un contexte local complexe se concentrant sur toute une zone de captage.

Sanna Hesselman battant le blé de façon traditionnelle: la connaissance locale est importante pour considérer les options d'adaptation.

Bien que les deux projetsn explorent ces défis, c'est le système des petites subventions qui a le potentiel de façonner et transformer l'adaptation au niveau local en Afrique du Sud. Il a été reconnu que l'adaptation efficace est souvent enracinée dans l'action locale, et que la réponse aux besoins des plus vulnérables est plus efficace si ces groupes sont activement impliqués dans l'élaboration de leurs propres voies de développement. Dans ce contexte, le système des petites subventions explore un nouveau moyen de promouvoir « un accès direct renforcé » pour les groupes vulnérables, sur l'efficacité duquel nous mettons beaucoup d'espoir.

Hendrick Hesselman bat le blé dans sa ferme: la production de blé dans le district de Namakwa est devenue moins importante au cours de la dernière décennie.

La mise en œuvre est soutenue par deux agences de facilitation dans la région: deux ONG locales ayant des liens solides avec les groupes les plus vulnérables de la région. Le projet bénéficie du soutien de plusieurs services gouvernementaux et crée ainsi également l'opportunité de mettre en œuvre l'adaptation locale d'une manière plus intégrée – impliquant plusieurs organisations locales, de district et nationales. L'effort de combiner les besoins locaux avec une réponse plus intégrée est une approche potentionellement marquante en Afrique du Sud qui pourrait être mise en œuvre dans toutes les provinces. Il d'autant plus important qu'un processus d'apprentissage bien élaboré engage toutes les parties prenantes à réfléchir sur les défis et les réussites pour garantir que les expériences de cette phase pilote puissent engendrer un programme national d'adaptation.

Il y a un grand engagement à apprendre de ce processus - et cela crée une opportunité pour un meilleur apprentissage synergétique entre les sphères du gouvernement et de la société civile, y compris les universités et autres parties prenantes concernées.

2.6 La Tanzanie

Titre du projet	Mise en œuvre de mesures concrètes d'adaptation pour réduire la vulnérabilité des moyens de subsistance et de l'économie des collectivités côtières de la Tanzanie
Document de projet	https://www.adaptation-fund.org/generic/proposal-for-benin
Date d'approbation par le Conseil d'administration du Fonds pour l'Adaptation	14 décembre 2011
Durée	Cinq ans (Novembre 2012 à Octobre 2017)
Budget (global)	5 008 564 $ US
Entité de mise en œuvre	La mise en œuvre du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)
Entité d'Exécution	Bureau du vice-président - Division de l'Environnement (VPO-DoE)
Etat de mise en œuvre	Après un long retard, la mise en œuvre du projet sur le terrain est prévue au plus tard en 2015. Les Conseillers techniques seniors du projet (STA) et les autres consultants ont été nommés et le plan de travail et des informations de base ont été mis à jour.

Aperçu du projet

Le projet du Fonds pour l'Adaptation Tanzanie (AF) intitulé « Mise en œuvre des mesures concrètes d'adaptation pour réduire la vulnérabilité des moyens de subsistance et de l'économie des collectivités côtières de la Tanzanie » est un projet de cinq ans (novembre 2012 à octobre 2017) avec un budget de 5 008 564 dollars US. Il est mis en œuvre par une Entité multilatérale d'exécution (EME) englobant le Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE) comme entité d'exécution (EE) et le Bureau du vice-président de la Tanzanie - Division de l'Environnement (VPO-DoE) comme l'entité d'exécution (EE). Le projet est mis en œuvre dans deux districts, à savoir Ilala et Temeke, districts de la région de Dar es Salaam.

Le projet a été préparé pour répondre aux impacts de la montée du niveau de la mer et les changements des régimes de précipitations causées par les changements climatiques et leurs effets directs et indirects, tels que les sécheresses, les inondations ainsi que la dégradation des infrastructures et de l'environnement.

L'objectif principal du projet est de réduire la vulnérabilité des écosystèmes, des infrastructures et de l'économie en Tanzanie à travers la mise en œuvre de mesures d'adaptation concrètes et urgentes. Les bénéficiaires du projet incluent les communautés rurales et les populations urbaines pauvres telles que les pêcheurs, les femmes, les petites entreprises et les citadins.

Le projet comporte trois composantes, avec des résultats escomptés précisés pour chaque composante:

- La gestion de l'impact des changements climatiques sur les infrastructures et les établissements clé. Résultat escompté: La réduction des impacts négatifs de l'élévation du niveau de la mer et les inondations sur les infrastructures et les établissements humains en zone côtière,

- La gestion intégrée des éco-systèmes des zones côtières (GIZC). Résultat escompté: Les éco-systèmes côtiers sont réhabilités et la GIZC mise en œuvre.
- Connaissances, surveillance côtière et politiques de rattachement. Résultats escomptés:Meilleure connaissance[3] de l'impact des changements climatiques et des mesures d'adaptation.

Les composantes 1 et 2 cherchent ensemble à fournir un bloc de mesures de protection exhaustives et rentables et sont conçues pour être mises en œuvre conjointement. La composante 1 énonce des mesures sévères de protection; la Composante 2 prévoit des mesures souples destinées à accroître la résilience des écosystèmes qui fournissent une protection contre l'impact des changements climatiques sur la côte. Ces travaux de réhabilitation de l'écosystème serviront également à maximiser l'efficacité des travaux d'infrastructure et à atteindre une protection maximale. Les activités dans la composante 3 veillent à ce que l'apprentissage approprié se déroule et que les liens entre les politiques soient mis en place pour l'amplification, la rationalisation et la replication des leçons dans les processus de développement national ainsi que pour assurer la durabilité des réalisations du projet[4].

Sections du mur de la mer à réhabiliter et construites le long de l'avenue Obama, anciennement connue sous l'appelation Ocean Road.

État actuel du projet

Le projet FA a été approuvé en décembre 2011 et un contrat entre le FA et le PNUE a été signé le 29 février 2012. Il a été suivi par un atelier de lancement tenu les 29-30 octobre 2012. Les autres activités ont été retardées depuis, bien que des progrès aient été réalisés sur les travaux préparatoires, tels que:

- La nomination du Professeur Timothée Ferreira du Portugal en tant que conseiller technique principal du projet (STA) en Octobre 2013,
- La formation d'un groupe de travail de 12 personnes pour le projet,

[3] URT (2010): Proposition de Projet du Fonds d'Adaptation Tanzanie
[4] URT (2010): Proposition de Projet du Fonds d'Adaptation Tanzanie

- L'examen du plan de travail du projet et la mise à jour du niveau de référence (menée par C4 EcoSolutions qui a été achevé en Septembre 2014),
- Le plan d'action du deuxième projet de gestion intégrée de l'écosystème des zones côtières (EBICAM) développé par le groupe de travail,
- Le recrutement et la signature de contrats avec les consultants et les spécialistes le 30 Janvier 2015,
- Ces derniers sont des spécialistes en gestion des zones côtières, énergie rurale, et gestion des connaissances des récifs et des changements climatiques,
- Une formation a été menée du 18 au 22 Décembre 2014, sur la gestion durable des mangroves, et sur l'énergie renouvelable et efficace au bénéfice des représentants communautaires et des agents municipaux des districts d'Ilala, Temeke et Kinondoni (les deux premiers étant les zones du projet),
- Les sites du projet ont été visités par les consultants (Arup Engineering Group Firm) qui effectuent une étude de faisabilité après que le VPO-DoE ait signé un contrat avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), le 30 Janvier 2015 pour la prise en charge des activités.

Sections du mur de la mer à réhabiliter et construites le long de l'avenue Obama.

Le projet FA en Tanzanie est mis en œuvre dans les mêmes arrangements institutionnels que le projet Fonds pour les pays les moins avancés (PMA). Les deux projets sont également mis en œuvre au cours de la même période, ce qui pourrait donc créer une synergie et contribuer à la réduction des coûts au cours de la mise en œuvre des projets.

Au sein du VPO-DoE, on s'attend à ce que le projet soit achevé dans le délai restant. Du fait que les consultants ont été nommés et d'autres préparations effectuées, la construction et la réhabilitation des digues maritimes et des systèmes de drainage pourraient être réalisées avec un effet immédiat. En outre, le coordinnateur du projet AF a rapporté que la surveillance indépendante par le Forum sur les CC à travers le RFA a gardé l'équipe du projet sur le cap pour s'assurer qu'ils rattrapent les retards.

Malgré l'enthousiasme du VPO-DoE mentionné ci-dessus, le forum sur les CC voit des défis majeurs résultant des retards et le temps de mise en œuvre reste trop court. Le long retard peut signifier que l'inflation a augmenté les coûts du projet et créé plus de difficultés pour la mise en œuvre de ce dernier. En outre, comme les activités de terrain auraient dû commencer en Juin 2015, le calendrier

ne semble pas pratique – particulièrement puisque le rapport d'étude de faisabilité n'était pas encore terminé au moment de la rédaction de ce rapport.

Rôle de la société civile

Le Forum sur les Changements Climatiques (ForumCC) a officiellement rejoint le RFA en Octobre 2012 et a indépendamment supervisé la mise en œuvre du projet FA et, plus tard, le projet du Fonds pour les PMA. Les principaux objectifs du ForumCC, ses membres et d'autres organisations de la société civile (OSC) sont:

- De s'engager et suivre le projet FA en Tanzanie, y compris en pratiquant des contrôles et bilans, et de s'assurer de la mise en œuvre réussie du projet et qu'il atteigne ses cibles et objectifs,
- Faciliter la participation des communautés vulnérables, les OSC et les autres parties prenantes dans la planification et la mise en œuvre du projet,
- Influencer l'architecture de l'adaptation et partager les leçons au sein et en dehors de la Tanzanie pour promouvoir les bonnes pratiques et s'assurer que des erreurs similaires ne sont pas faites au niveau d'autres projets.

Un des résultats du contrôle indépendant du ForumCC était d'intégrer le plus de parties prenantes lors de la re-planification et la mise en œuvre du projet. Par exemple, le VPO-DoE a demandé au Forum CC d'aider EcoSolutions C4 (les consultants engagés à mettre à jour les données de base du projet FA et du Fonds pour les PMA) en les mettant en contact avec les OSC travaillant sur les sites du projet. En conséquence, les OSC dans les zones du projet ont été en mesure de contribuer à la mise à jour de la base. En outre, le VPO-DoE a engagé le Forum CC à sensibiliser les OSC et à créer des réseaux d'OSC dans les sites du projet du Fonds pour les PMA.

Les relations du ForumCC avec l'entité de mise en œuvre du FA et des PMA (PNUE) et l'entité d'exécution (VPO-DoE) se sont renforcées au cours des deux dernières années. Ceci est principalement dû aux contributions constructives et cohérentes de ForumCC, qui incluent la sensibilisation des parties prenantes, le partage de rapports de visite des sites du projet, des recommandations provenant des discussions et des réunions des parties prenantes, et à la production de rapports, notes d'information et études diverses.

Le VPO-DoE a engagé le ForumCC dans les activités initiales du projet, en lui demandant d'aider le consultant, C4 Solution Eco, avec le projet de deuxième enquête de base afin d'assurer que des acteurs non étatiques aient été impliqués. Le VPO-DoE a également soutenu le ForumCC en lui fournissant des informations, en participant à des réunions et des événements médiatiques organisés par le Forum, et en faisant des présentations dans un certain nombre d'activités du ForumCC, y compris les ateliers pré-COP. En outre, le VPO-DoE a intégré des représentants du Forum dans les délégations gouvernementales qui ont pris part aux réunions de la COP.

En général, le gouvernement reconnaît que le ForumCC est la plateforme nationale qui engage les OSC sur les questions de changements climatiques en Tanzanie.

Projet du Fonds pour l'Adaptation en Tanzanie: l'histoire à mi-parcours

En 2015, le projet devrait être à mi-parcours, mais des retards ont fait que la mise en œuvre sur le terrain n'a pas commencé. Les retards étaient principalement dûs aux longues procédures de recrutement du Conseiller technique principal du projet (CTP) et des autres consultants. D'autres retards ont été causés par les lenteurs administratives et le manque de coordination.

Quelques leçons pour d'autres projets et interventions peuvent être tirées de l'expérience du projet FA de la Tanzanie. On peut citer, en premier lieu, l'intégration des procédures de passation des marchés dans la conception du projet – y compris une nomination d'un agent d'approvisionnement

spécifiquement pour le projet – pour que les procédures de passation de marchés bureaucratiques gouvernementales excessives puissent être évitées. Deuxièmement, la formation d'un groupe de travail composé de multiples intervenants dans le projet peut améliorer la coordination et le partage des connaissances. Troisièmement, la mise en œuvre de deux projets similaires ou plus (par exemple, les projets FA et FPMA) en parallèle contribue à réduire les coûts, à faciliter la mise en œuvre et à créer des synergies.

En ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, le projet FA est soumis aux lois, stratégies et plans suivants en Tanzanie:

- La Loi sur la gestion de l'environnement (EMA), 2004: Conformément à l'article 75 (a), le ministre responsable doit prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques, notamment l'impact des changements climatiques et des mesures d'adaptation (qui sont effectués dans le cadre du projet FA),
- PANA 2007: Le projet AF est lié à la priorité numéro 13 sur les 14 énumérées du projet PANA. Elle exige « la construction de structures artificielles, par exemple, des digues maritimes, l'ensablement artificiel des plages et la mise en place de système de gestion de drainage sur les côtes »,
- La Stratégie Nationale sur les Changements Climatiques 2012: Le projet est lié aux secteurs de l'environnement côtier et marin sous « les Stratégies d'adaptation identifiées dans la stratégie,
- Le Plan d'Action National pour l'Environnement 2013-2018: Le projet est lié à l'action prioritaire 7.5' sous le « Plan de mise en œuvre du - Défi/ Question des changements climatiques ». L'action prioritaire consiste à concevoir et appliquer des programmes et des projets au niveau des LGA pour aborder l'adaptation.

Un certain nombre d'acteurs travaillent sur les changements climatiques en Tanzanie, tels que les ministères, départements et organismes gouvernementaux; des groupes de donateurs, les OSC, les organisations du secteur privé et les médias. Cependant, tel que rapporté par les personnes interrogées et noté dans les observations de l'étude, les acteurs n'ont pas, dans l'ensemble, collaboré très étroitement dans la réalisation de projets d'adaptation, bien qu'il y ait une certaine interaction comme mentionné ci-dessus.

En Tanzanie, les donateurs ont formé un groupe thématique, le Groupe des Donateurs Partenaires de l'Environnement (GDPE), ce qui contribue à créer des synergies et à coordonner les initiatives sur les ressources naturelles, les changements climatiques et l'environnement dans le pays. Le DPGE comprend les représentants des ambassades des pays, les agences de développement et les banques, ainsi que les agences des Nations Unies.

Le ForumCC a travaillé à ce que les donateurs, le gouvernement, la société civile, les communautés et les autres parties prenantes s'engagent dans différentes initiatives d'adaptation aux changements climatiques. Cela a été fait à travers des réunions et des échanges des intervenants, le travail des médias et des activités en ligne. Le ForumCC a également été invité à des réunions de donateurs et des réunions de planification du gouvernement pour fournir des commentaires et suggérer des stratégies améliorées pour les initiatives sur les changements climatiques. Cela a été renforcé, avec les OSC et le gouvernement, ou les OSC et les donateurs, ou encore les OSC, les donateurs et le gouvernement, qui se sont retrouvés pour mettre en œuvre conjointement des projets ou l'organisation d'événements. Le ForumCC conjointement avec les donateurs et le gouvernement a organisé des événements et mis en œuvre des projets; par exemple, la sensibilisation et la création de réseaux des OBC dans les sites du projet du Fonds pour les PMA au nom du gouvernement.

2.7 La Jordanie

Titre du projet	Renforcer la résilience des communautés pauvres et vulnérables aux impacts des changements climatiques en Jordanie à travers la mise en œuvre de projets innovants dans le domaine de l'eau et de l'agriculture pour appuyer l'adaptation aux changements climatiques
Date d'approbation par le Conseil d'administration du Fonds pour l'Adaptation	Avril 2015
Durée	Quatre ans
Budget (global)	9 226 000 $ US
Entité de mise en œuvre	Ministère de la Coopération internationale et de la planification (MOPIC) / Programme d'amélioration de la productivité sociale et économique (PPE)
Entité d'Exécution	Exécution Entité Jordan ValleyAuthority (JVA) / Administration des Eaux de Jordanie (WAJ);Ministère de l'Eau et de l'Irrigation (MWI); Développement Petra TourismAuthority Région (PETRA); Ministère de l'Environnement (MEO); Ministère de l'Agriculture (MOA); Centre National pour l'Agriculture; Research& Extension (NCARE); Royal Scientific Society (RSS); Jordan Food & Drug Administration (JFDA); Département de Météorologie; Organisation de la Métrologie & des Normes de Jordanie (SSMO)
Etat de mise en œuvre	Le projet a été lancé en Jordanie, et une réunion du comité directeur a été tenue. L'atelier de lancement aura lieu dans un avenir proche.

Aperçu du projet

La Jordanie est considérée comme l'un des dix pays les plus secs dans le monde. Avec unedemande en eau dépassantles ressources disponibles, et tous les secteurs nécessitant l'accès à l'approvisionnement en eau potable, le gouvernement a été sous pression pour répondre aux besoins urgents et, ainsi, envisager des mesures d'adaptation pour faire face aux changements climatiques et leurs effets graves sur les ressources en eau. Par conséquent, le Ministère de la Planification et de la Coopération internationale (MOPIC) à travers son Programme d'Amélioration de la Productivité Economique et Sociale (PAPES), et en sa qualité d'Entité Nationale d'exécutionreprésentative (ENE), a soumis une proposition au Fonds pour l'Adaptation (FA) en 2013 -le premier projet en Jordanie à aborder les questions d'adaptation. Le projet a été approuvé par le FA en avril 2015. Il sera mis en œuvre à travers le MOPIC sur quatre ans, avec un budget total de 9 226 000 dollars US.

Les entités d'exécution du projet sont: Jordan Valley Authority (JVA)/Administration des Eaux de Jordanie (WAJ); Ministère de l'Eau et de l'Irrigation (MWI); L'Autorité Régionale de Développement du Tourisme (PETRA); Ministère de l'Environnement (MEO); Ministère de l'Agriculture (MOA); Le Fonds Hachémite Jordanien pour le Développement de Badia (HFDB); Centre National de Recherche et de Vulgarisation Agricole (NCARE); Royal Scientific Society (RSS); Jordan Food & Drug Administration (JFDA); Le Département de Météorologie; et l'Organisation de la Métrologie & des Normes de Jordanie (JSMO).

État actuel du projet

Le projet de la Jordanie a été approuvé par le FA en avril 2015. Le processus qui a suivi cette décision d'approbation inclue la signature du contrat pour initier la mise en œuvre -mais il y a eu quelques retards:

La procédure officielle du gouvernement pour l'approbation des projets exige que tous les documents relatifs au projet soient traduits en arabe par un bureau reconnu et agréé. Cela a causé quelques retards dans le processus de signature.

Des retards sont survenus dans le processus normal de suivi des canaux officiels pour l'obtention de l'approbation gouvernementale des documents des contrats.

Après que le projet ait été approuvé par le Haut Conseil des Ministres, il y a eu un retard dans la signature du contrat par l'ENE en raison de l'absence du Ministre concerné à l'époque.

Les documents de projet ont finalement été signés et envoyés au Conseil du FA, la mise en œuvre devant commencer en conséquence. Toutefois, des retards dans l'organisation de l'atelier de lancement et de formation du comité de pilotage du projet, qui vise à mettre en oeuvre et superviser les activités du projet ont été observés en raison du démarrage du Mois Béni de Ramadan.

Des vérifications de la faisabilité des activités du projet et les défis possibles doivent être identifiés après l'atelier de conception, d'autant plus que cinq entités d'exécution participeront. Cependant, les éléments suivants sont des défis potentiels:

- Des procédures de routine gouvernementale et des retards qui pourraient se produire à cet égard,
- La possibilitéde réviser les plans de travail et responsabilités pour mettre en œuvre le projet de manière efficace et dans les délais,
- La perte de contrôle en raison du manque de détails dans le plan du projet, et de l'absence d'implication des différentes entités d'exécution.

Ce projet est le premier qui porte sur l'adaptation en Jordanie. Il aborde les questions sensibles liées à l'eau et à l'agriculture et nous nous attendons à obtenir un impact significatif. Le projet fera participer les communautés vulnérables vivant dans les zones de pauvreté qui sont particulièrement sensibles aux changements climatiques en raison de la pénurie d'eau et les choix de moyens de subsistance. Bien qu'il soit approprié que le projet comprenne un large éventail de parties prenantes, cela pourrait poser quelques difficultés initiales en termes de retard dans le processus d'exécution global.

Rôle de la société civile

La Société Royale de Conservation Marine de Jordanie (JREDS) a été impliquée récemment avec le RFA comme membre de la Jordanie. Elle a utilisé cette expérience pour soutenir l'ENE en fournissant des idées et des connaissances tout au long du processus de modification de la proposition de projet. Cela a contribué à renforcer la collaboration de la JREDS avec l'ENE et va certainement se traduire par le rôle d'observateur de la JREDS dans la mise en œuvre du projet.

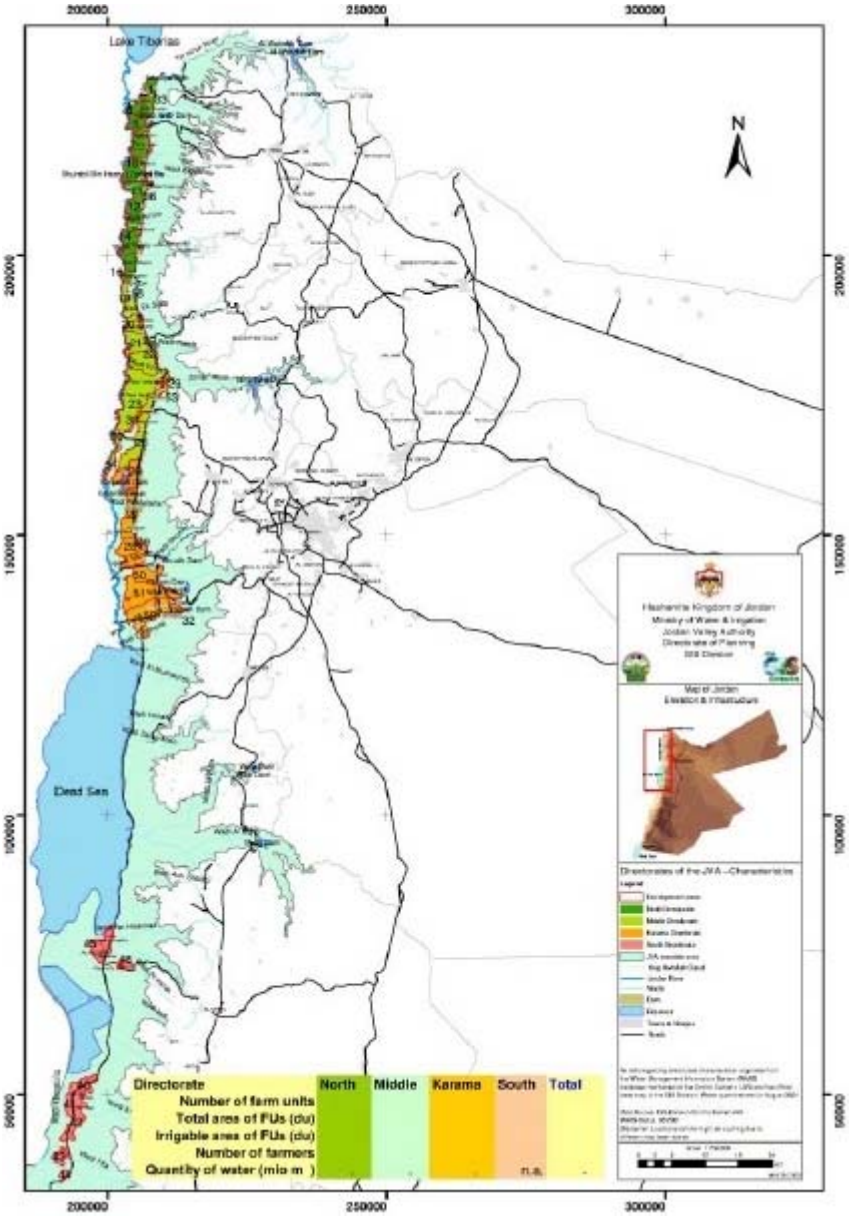

Carte montrant quatre régions géographiques de la vallée de la Jordanie et des unités agricoles.

Le JREDS vise à fournir un soutien et une assistance aux communautés vulnérables ciblées par le projet, et aussi à veiller à ce que le projet atteigne ses objectifs. Sa participation mettra en exergue le rôle, la force et la puissance des organisations communautaires de base pour faciliter la mise en œuvre du projet. Ce résultat s'obtiendra à travers l'application des directives de l'ENE, des entités d'exécution et des autorités locales pour l'exécution du projet, ainsi que la collaboration avec les communautés.

En outre, JREDS va utiliser sa force dans le plaidoyer pour influencer la durabilité du projet et assurer la participation des parties prenantes concernées.

La sensibilisation sur le projet, ses réalisations et ses défis aideront à une bonne orientation dans sa mise en œuvre. Le JREDS assurera la sensibilisation en utilisant plusieurs méthodes, y compris: 1) la surveillance, l'observation et la supervision de la mise en œuvre du projet; 2) le plaidoyer et le

lobbying pour s'assurer que la mise en œuvre est appropriée et au bénéfice des groupes locaux vulnérables; 3) la collecte et la diffusion d'informations liées à la mise en œuvre du projet, à son histoire et aux défis relevés avec succès; 4) l'éducation des communautés locales sur le projet et les objectifs visés et leur information sur les progrès accomplis; et 5) Le soutien de la participation des communautés locales dans les réunions du comité de pilotage, les sessions d'évaluation, les ateliers de lancement, etc.

Histoire du projet du Fonds pour l'Adaptation

Généralement, l'ENE et les entités d'exécution travaillent ensemble harmonieusement sur ce projet et le comité national de pilotage est composé de représentants de chaque organisation.

Le projet FA est important pour la Jordanie: en proposant des mesures d'adaptation qu'il a initié la réflexion au niveau national. Auparavant, le gouvernement a fait la promotion des mesures d'atténuation de l'impact des changements climatiques, mais il a maintenant accepté que la priorité doive être l'adaptation plutôt que l'atténuation. En outre, ce projet appuiera la tentative de la Jordanie à établir des plans nationaux d'adaptation, menés par le Ministère de l'Environnement de la Jordanie.

Tel que noté dans le rapport de la Troisième Communication Nationale (TCN) de 2014, les risques climatiques dans le secteur agricole en Jordanie sont des problèmes immédiats et critiques, dans la mesure où la majorité de la population rurale dépend directement ou indirectement de l'agriculture pour leur subsistance. En outre, le rapport indique que les impacts attendus des changements climatiques – en particulier la réduction de la productivité et de la disponibilité de l'eau – menacent les moyens de subsistance et installent les populations vulnérables dans l'insécurité. Ainsi, la mesure d'adaptation clé dans le secteur agricole/ sécurité alimentaire sera de définir et d'appliquer une politique agricole durable.

Emplacement proposé à l'unité de traitement des eaux usées de Wadi Musa où l'intervention du projet visera à fournir une eau supplémentaire résultant de la réutilisation des eaux usées et de l'exploitation de l'eau de pluie à des fins agricoles, ce qui se reflète positivement sur les communautés locales vulnérables.

Les objectifs du projet FA rallient les attentes soulevées par le CNT dans la mesure où il mènera les actions suivantes:

- Fournir des technologies uniques, efficaces, simples et rentables aux communautés dans les régions arides -par exemple par le déploiement des méthodes avancées d'irrigation innovantes telles que la goutte à goutte, l'arrosage par aspersion et les micro-asperseurs,
- Limiter l'impact des changements climatiques sur l'approvisionnement en eau en réutilisant les eaux usées traitées et la collecte des eaux de pluie – réduisant ainsi la consommation des rares eaux souterraines,
- Mettre en œuvre une approche holistique de la gestion intégrée de l'eau dans les régions arides éloignées,
- Réserver les sources d'eau douce pour l'approvisionnement en eau potable et d'autres usages prioritaires et les remplacer par les eaux usées traitées à des fins d'irrigation,
- Améliorer les services de distribution d'eau et accroître l'efficacité du réseau d'irrigation et mettre en œuvre des programmes de réutilisation des eaux à faible coût, faible technologie, mais durables et pratiques pour les communautés rurales.

En outre, le projet veillera à:

- Renforcer la capacité des communautés pauvres et éloignées à prendre des décisions éclairées sur les risques des changements climatiques qui affectent leur région,
- Informer les communautés ciblées sur les objectifs du projet et les impliquer dans toutes les phases de mise en œuvre,
- Réduire les risques pour la santé associés à certaines pratiques d'irrigation et motiver les communautés ciblées à travailler ensemble et à se soutenir mutuellement.

Le projet correspond à la politique nationale sur les changements climatiques pour la période 2013-2020 élaborée par le Ministère de l'Environnement. Les objectifs à long terme de cette politique et de ceux du Cadre d'Orientation Stratégique du Secteur du Royaume hachémite de Jordanie sont de parvenir à une Jordanie proactive, résiliente aux risques climatiques, de créerune économie à faible émission de carbone mais en pleine croissance, avec des communautés saines, durables, résilientes, des ressources en eau et agricoles durables, et d'amener des écosystèmes sains et productifs sur la voie du développement durable.

2.8 Le Kenya

Titre du projet	Programme intégré pour renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des communautés vulnérables au Kenya
Date d'approbation par le Conseil d'administration du Fonds pour l'Adaptation	Décembre 2014
Durée	Trois ans
Budget (global)	9 832021 $ US
Entité de mise en œuvre	Autorité Nationale de Gestion de l'Environnement (NEMA)
Entité d'Exécution	Institut de recherche forestière du Kenya (KEFRI), Autorité de Développement de Tana et Athi (TARDA) et l'Autorité de Développement Côtier (CDA)
Etat de mise en œuvre	Les fonds du projet ont été libérés en Janvier 2015. Le Kenya est en train de finaliser des plans pour commencer la mise en œuvre, et le Trésor national se prépare à autoriser l'autorité désignée, le Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles, à délivrer une autorisation formelle à NEMA pour engager des dépenses.

Aperçu du projet

Le Projet du Fonds pour l'Adaptation (FA) au Kenya, intitulé « Programme intégré pour renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des communautés vulnérables au Kenya » est d'une durée de trois ans avec un budget de 9 832 021 dollars US. Il est géré par l'Autorité Nationale de Gestion de l'Environnement (NEMA) comme entité nationale d'exécution (ENE).

Les trois entités d'exécution sont l'Institut Kenian de Recherche Forestière (KEFRI), l'Autorité de Développement de Tana et Athi (TARDA) et l'Autorité de Développement Côtier (CDA).

Les entités d'exécution signeront des contrats avec l'ENE, à qui elles rendront compte directement. Au démarrage du projet, chaque entité d'exécution nommera un chef d'équipe pour superviser la coordination, la gestion, la mise en œuvre, le suivi et le reporting des activités du programme. Un comité de pilotage du programme sera établi, avec des membres de chaque entité d'exécution, l'autorité désignée, les bénéficiaires et l'ENE. Ce comité supervisera la mise en œuvre globale du programme. Il y a 11 entités d'exécution: TARDA, KEFRI, CDA, World Vision, Croix-Rouge kényane, Vired (Institut Victoria pour la recherche sur l'environnement et le développement), l'Organisation Comunautaire de Base Nasaru, Caritas, l'Agence Adventiste de Développement et d'Assistance(ADRA), l'Université Kenyatta et Hornaid.

Un Comité ENE (déjà en place) au NEMA aura le rôle de supervision générale de la mise en œuvre du projet – approuvant les plans de travail et examinantles progrès accomplis. Le comité devra également effectuer le suivi et l'évaluation (S&E) des activités du programme. Il permettra d'assurer le décaissement raisonnable des ressources financières et d'entreprendre aussi tous les autres rôles prévus par l'ENE.

Les fonds pour ce projet ont été libérés il y a environ huit mois (depuis d'Août 2015) et nous sommes présentement dans la phase finale de préparation pour le démarrage du projet. Les procédures et

consultations internes entre le Trésor National et l'autorité désignée (Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles) sont presque terminées.

La délivrance par l'ENE de l'autorisation d'engager des dépenses sur le projet, qui sera mise en œuvre dans les comtés des régions de l'Est, l'Ouest, le Centre, le Nord-Est et des régions côtières du Kenya, est imminente. Les bénéficiaires ciblés sont les petites communautés dans les écosystèmes arides, semi-arides et les zones humides qui sont affectées par les effets néfastes des changements climatiques. Le Kenya a commencé à collaborer avec le Réseau du Fonds pour l'Adaptation en 2012.

État actuel du projet

Bien que les fonds pour le projet du Kenya aient été libérés en Janvier 2015, les activités du projet n'ont pas encore démarré. Les entrevues avec les responsables du Trésor national en août 2015 ont confirmé que le retard accusé pour le moment est dû uniquement à des procédures internes au sein du gouvernement avant la délivrance de l'autorisation d'engager des dépenses à l'ENE par le Trésor national du Kenya.

Amélioration du stockage d'eau à Kwenia, Kajiado.

Les aspects novateurs du projet englobent la combinaison unique des écosystèmes (terres arides et zones humides) et une interconnexion d'organisations de développement locales et internationales. Cela facilitera l'apprentissage, l'échange dans l'apprentissage, le partage des leçons et le renforcement des capacités. Une autre disposition innovante est la structure à plusieurs niveaux mise en place pour la délivrance des activités du projet et une répartition claire des rôles. Bien que l'ENE ait la responsabilité globale de la gestion du projet et de la reddition des comptes, le projet dispose d'un comité directeur et des chefs d'équipe issus des trois entités d'exécution. En outre, il y a un secrétariat du projet logé à l'ENE chargé de coordonner les activités du projet. Un autre aspect novateur est l'inclusion d'un cadre élaboré des enseignements tirés, dans le système de S&E.

Pour accélérer la mise en œuvre des activités du projet, il est important que:

- L'ENE veille à ce que le Comité Directeur soit en place et devienne opérationnel,
- Les procédures internes du gouvernement soient plus favorables, plus rapides et moins bureaucratiques,
- L'ENE améliore le système de partage des informations et l'efficacité de la communication,
- L'ENE soit plus accessible aux partenaires du projet et, surtout, à Practical Action, en sa qualité d'organisation non gouvernementale (ONG) désignée pour accompagner le projet d'adaptation,
- Une structure de gestion et de délivrance des activités du projet clairement articulée soit conçue. Il y a des préoccupations au sujet de la chaîne de commandement et une confusion sur les rôles de supervision qui sont assurés par des entités qui sont également parties prenantes,
- L'ENE utilise les medias imprimés et électroniques pour sensibiliser les communautés, tant au niveau national que dans les comtés, et les informer que le projet a été financé; mettre à jour les différentes parties prenantes importantes, telles que les gouvernements de comté, sur la date de démmarrage du projet, et organiser des lancements officiels.

Rôle de la société civile

Le Réseau des ONG auprès du Fonds pour l'Adaptation (AFN) a contribué à une plus grande sensibilisation sur le projet au Kenya.

Depuis qu'il est devenu membre du Réseau en 2012, Practical Action a été à la pointe de la sensibilisation du FA, au niveau national, au niveau des comtés et parmi les groupes de la société civile. Grâce à un financement annuel de Germanwatch, Practical Action a organisé des fora de consultation de la société civile au niveau national et dans les comtés. Ces fora ont été des vecteurs importants pour engager L'ENE et les institutions gouvernementales liées au projet.

En sa qualité de l'ONG travaillant avec le projet d'adaptation au Kenya, Practical Action facilite l'échange régulier des informations, des leçons, des programmes de travail et des événements. Practical Action partage également un certain nombre de plateformes en ligne avec de nombreux organismes impliqués dans le travail d'adaptation. Les organisations de la société civile (OSC) sont des acteurs essentiels dans la promotion des politiques, du lobbying et de l'influence. Ils jouent un rôle essentiel dans la sensibilisation et le renforcement des capacités de base et tiennent les institutions et les garants de droit dans l'obligation de rendre compte. Les OSC travaillent également avec les communautés bénéficiaires pour réaliser des audits sociaux des projets qui ont été mis en œuvre. En effet, ils agissent en opérant des contrôles sur la réalité.

Système solaire de pompage d'eau à Oltepesi, Kajiado.

La santé des bovins, à Oltepesi, Kajiado.

Practical Action prend une part active dans la coordination des réunions des ONG aux niveaux national et du comté. Elle est également membre de plusieurs groupes de travail techniques et des fora de la société civile – des groupes de travail techniques sur l'eau, l'élevage, la sécurité alimentaire, les ressources naturelles et la santé animale, par exemple. Practical Action est membre de l'Alliance des acteurs de la société civile (ASAL) et siège dans les différents fora de gestion des risques de catastrophes. Dans le cadre de son rôle au niveau du Fonds pour l'Adaptation, Practical Action est membre du Forum National des OSC du Kenya sur les Changements Climatiques, qui se réunit régulièrement. Les autres OSC impliquées dans le travail d'adaptation incluent Care Kenya, Christian Aid, TROCAIRE, le Groupe de Travail du Kenya sur les Changements Climatiques (KCCWG), l'Alliance Pan Africaine pour une Justice Climatique (PACJA), Transparency International, Kenya, l'Institut de l'Environnement et de la Gestion de l'Eau et l'Autorité Nationale de Gestion des Catastrophes (NDMA), entre autres.

L'histoire du Kenya sur l'adaptation

Au Kenya, les travaux du projet FA aussi bien que ceux du Réseau des ONG (RFA) ont apporté des contributions importantes aux processus nationaux et locaux, contributions qui autrement n'auraient pas été possibles. En utilisant le pouvoir de convocation qui lui est conféré par Germanwatch, Practical Action a organisé et animé plusieurs réunions de consultation de la société civile à tous les niveaux au cours des quatre dernières années. Ce sont des fora de sensibilisation critiques qui rassemblent des groupes de la société civile, des décideurs et autres parties prenantes dans le paysage de l'adaptation. Le RFA a également participé à des débats nationaux et internationaux sur l'adaptation en permettant à Practical Action de participer activement au processus de la Conférence des Parties (COP), en commençant par les préparatifs au niveau des pays, jusqu'aux événements internationaux dans différentes capitales du monde entier. Grâce à ce travail, Practical Action est devenue un partenaire de valeur à l'échelle nationale sur les délibérations clés axées sur l'adaptation dans les différents secteurs. Utilisant l'effet de levier de son propre palmarés sur l'adaptation, et le projet et le Réseau des ONG, Practical Action s'est vue allouer un espace important à l'échelle nationale du Kenya comme l'ONG de choix quand il s'agit de questions concernant l'énergie durable pour tous, telle qu'énoncée par l'Initiative Energie Durable pour Tous (SE4All) de l'ONU.

Le travail du RFA au Kenya a également fourni des espaces de rencontre aux différentes organisations locales pour partager les leçons et les expériences (positives et négatives). En outre, les fora de consultation ont permis aux organisations de comparer les plans de préparation et de partager les leçons sur leurs projets d'adaptation en cours d'exécution. Au cours de l'étude, deux visites de terrain ont été effectuées: une au Groupement de Femmes Nasaru à Kajiado (un écosystème des terres arides) et l'autre à Vired dans la région de Nyanza au Kenya (écosystème des zones humides). Les deux organismes sont impliqués dans un excellent travail en cours sur l'adaptation et sont prêts à commencer incessamment la mise en œuvre du projet FA au Kenya (notes individuelles sur les visites de sites ci-dessous).

Les travaux actuels du Groupement de Femmes de Nasaru sur l'adaptation au Kenya.

Evaline Solonka, 34 ans, et mère de quatre enfants ; Jemima Sidaya, 29 ans, mère de trois enfants et Ann Nemagai (45) sont aujourd'hui des mères très heureuses. Elles disent que les moments où elles ont vécu pendant des jours sans eau pour leurs besoins quotidiens de base ont maintenant disparu; il en est de même pour les jours où les femmes devaient parcourir de longues distances (jusqu'à 20 km) pour aller chercher de l'eau. Les risques auxquels étaient exposées les femmes et les filles (par exemple, la violence physique, y compris le viol), marchant pendant 7 à 15 heures à la recherche de l'eau sont maintenant derrière elles, grâce aux projets du Groupement de Femme Nasaru sur la collecte de l'eau (ruissellement de surface, pompage solaire à partir de forages et captages de roche), le stockage et la réticulation. Avec les Fonds pour l'Adaptation du gouvernement et d'autres bailleurs de fonds, l'organisation a construit des cuvettes d'eau, des abreuvoirs pour le bétail et des réservoirs de stockage à Kajiado et cherche à intensifier quelques unes des technologies dans le cadre du projet du Fonds pour l'Adaptation actuel du Kenya.

Le travail actuel de Vired sur l'adaptation avec les canaux de drainage pour l'atténuation des inondations à Nyando.

Mary Achieng, une mère de 38 ans à Nyando, parle avec enthousiasme de l'amélioration de la sécurité et de la préservation des moyens de subsistance locaux à la suite de la construction par Vired de canaux de drainage et de digues dans la région. Avant les interventions de Vired, les ménages voyaient leurs maisons, leur bétail et leurs biens emportés par le fleuve Nyando en crue jusqu'au lac Victoria. Ayant appris des autres travaux d'adaptation menés ailleurs, Vired a travaillé avec les communautés locales pour générer des cartes de danger, y compris l'identification des meilleurs endroits pour les canaux et les digues afin de lutter contre les menaces toujours croissantes des inondations.

Aujourd'hui, les résidents de la région vivent sans craindre les inondations parce que les canaux construits fournissent un excellent drainage ainsi que de l'eau pour la micro-irrigation sur leurs itinéraires et pour un usage domestique. Les cultures horticoles comme les tomates peuvent être cultivées le long des canaux. L'eau du canal est également dirigée vers les bassins de rétention de l'eau

et des barrages pour prolonger sa disponibilité et son utilisation. Dans son rôle en tant que l'une des entités de mise en œuvre du projet du Fonds pour l'Adaptation, Vired utilisera ce projet de sécurisation des moyens de subsistance pour intégrer quelques aspects des écosystèmes des zones humides dans le projet du Fonds pour l'Adaptation.

Un pont de retention d'eau à Nyando au Kenya.

Conclusion

Dans l'ensemble, le projet FA est bien intégré dans la stratégie globale d'adaptation aux changements climatiques du Kenya. Dans le cadre de ses politiques et stratégies, le gouvernement a donné la priorité à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques. À travers le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et des Ressources naturelles, l'autorité désignée, le Kenya reconnaît la nécessité de renforcer la coordination des activités d'adaptation aux changements climatiques à travers divers instruments de politique avec l'objectif global de développement socioéconomique à l'épreuve du climat à travers le pays. Pour opérationnaliser cela, l'Autorité Nationale de Gestion de l'Environment a été créée en vertu de la Loi n° 8 de 1999 sur la gestion et la coordination de l'environnement, le principal instrument du gouvernement dans la mise en œuvre de toutes les politiques relatives à l'environnement.

À l'échelle nationale, le Kenya a une bonne stratégie pour assurer une bonne coordination des activités d'adaptation à tous les niveaux, à savoir, les donateurs, les ministères et les agences de développement. Dans le cadre de la Stratégie d'Intervention sur les Changements Climatiques du pays, toutes les actions et activités du projet doivent adapter le cadre de l'adaptation aux changements climatiques du Kenya, et tous les nouveaux projets d'adaptation doivent être approuvés par le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et des Ressources Naturelles. Les principaux bailleurs de fonds tels que l'Union Européenne, le Département Britannique pour le Développement International et l'USAID coordonnent également leurs actions et mettent en commun de plus en plus leurs ressources de financement pour l'adaptation.

2.9 Le Cambodge

Titre du projet	Amélioration de la résilience au changement climatique des communautés rurales vivant dans les zones protégées du Cambodge
Date d'approbation par le Conseil d'administration du Fonds pour l'Adaptation	28 Juin 2012
Durée	Octobre 2012 à janvier 2017
Budget (global)	4.954.273 US $
Entité de mise en œuvre	Programme des Nations Unis pour l'Environnement
Entité d'Exécution	Ministère de l'Environnement du Cambodge
Etat de mise en œuvre	Le projet a mené un certain nombre d'activités, y compris des cours de formation, la distribution de camions-citernes et d'équipement de jardin ; et, ces derniers mois, l'identification des familles appropriées pour piloter l'agro-foresterie. Toutefois, afin de maintenir le projet sur le long terme, une plus grande attention doit être accordée à la participation communautaire et au renforcement des capacités des populations locales.

Aperçu du projet

Le projet du Fonds pour l'Adaptation au Cambodge, « Renforcer la résilience aux changements climatiques des communautés rurales vivant dans les zones protégées du Cambodge », cible cinq zones protégées sélectionnées (ZPS) du pays. Le projet dispose d'un budget approuvé de 4 954273 $ US et devrait courir d'octobre 2012 à janvier 2017. Le projet a reçu son premier versement de fonds (1 107231 dollars US) en juin 2012. Le financement a été utilisé pour mettre en œuvre avec succès plusieurs composantes du projet – telles que la plantation d'arbres, la construction de réservoirs, et aider à renforcer la capacité de résoudre les problèmes- des communautés locales à faire face aux problèmes, etc. Les objectifs du projet pour 2015 se concentrent sur l'expansion de l'éco-agriculture (i.e., le jardinage et l'élevage) à travers les ZPS, la création d'une zone éco-touristique, et plus tard la restauration des forêts dans les régions.

La consultation entre toutes les parties prenantes, les organismes gouvernementaux et les organisations non-gouvernementales (ONG) a été entreprise pour veiller à ce que toutes les personnes impliquées aient la possibilité de faire des commentaires et des suggestions. Le projet a été bien accueilli par les communautés sélectionnées. Durant les visites de projet en 2014, les membres de la communauté ont indiqué que le projet leur avait déjà fourni des connaissances et des outils précieux pour faire face aux changements climatiques. Cependant, des problèmes tels que le manque de leadership et la participation limitée des femmes dans les communautés sélectionnées ont constitué des limites au role joué par la société civile. Le gouvernement royal du Cambodge et ses ministères de soutien ont coopéré avec le projet et plusieurs réunions significatives ont eu lieu avec les ONG concernées. 95 projets communautaires liés aux changements climatiquesont été mis en œuvre depuis 2003 au Cambodge. Cependant, il n'y a actuellement aucun mécanisme officiel de

suivi des projets et de leur financement. Par conséquent, un objectif important pour les futurs projets d'adaptation aux changements climatiques au Cambodge serait d'améliorer le suivi par le gouvernement du financement[5] des projets sur les changements climatiques.

État actuel du projet

Les entités de mise en œuvre et d'exécution du projet sont le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et le Ministère de l'Environnement du Cambodge, respectivement. Le projet vise à accroître la sécurité alimentaire et à réduire l'érosion des sols dans ChiorkBeungprey, ChomThlork, SkorMreach (tous situés dans le Sanctuaire de la Faune Beung), RonoukKhgeng (Sanctuaire de la Faune Phnom Prech) et Chop Tasok (Parc national de Phnom Kulen). Le projet a réussi à ce jour les principales réalisations suivantes:

- La restauration de la variété des espèces végétales dans au moins 1 875 hectares de forêts dégradées,
- La plantation de haies enrichissantes pour les rizières et d'autres zones de cultures, constituées d'espèces d'arbres à usages multiples qui permettront d'améliorer les rendements,
  La mise en place des parcelles d'essai de plusieurs cultivars de riz hybride résistants à la sécheresse afin d'évaluer leur rendement potentiel et leu radaptabilité à la culture,
- L'intensification et la diversification de la productivité d'au moins 1907 exploitations agricoles familiales (y compris les jardins familiaux d'une taille allant de 0,2 hectares à 1 hectare) dans les communautés vivant autour des sites forestiers.

Le projet a été mis en œuvre en 2012 et sera achevé en 2017, et un fonctionnaire du ministère nous a informé qu'au moins 50% des objectifs du projet ont été atteints. L'équipe du projet a planté 25000 arbres forestiers et 20000 arbres fruitiers, et a fourni des semences de légumes, des semences de riz, du bétail et des conteneurs d'eau pour les familles ciblées. Les membres de la communauté ont bénéficié d'une formation sur l'élevage, la plantation d'arbres, l'utilisation efficace des engrais, la constitution de groupes d'épargne, la loi sur la protection des forêts et la sensibilisation sur les changements climatiques.

Rôle de la société civile

En 2012, le Forum des ONG sur le Cambodge (FONG) a établi un partenariat avec Germanwatch dans le but de travailler intensément sur le financement des projets sur les changements climatiques et le suivi des progrès du projet du Fonds pour l'Adaptation.

FONG est une organisation fédératrice à laquelle adhèrent des communautés affectées et des ONG locales et internationales. Elle s'evertue à influencer les politiques gouvernementales en matière d'environnement, changements climatiques, ressources naturelles, sécurité du territoire, budget national, politiques en faveur des pauvres, foresterie, populations autochtones (IP), hydroélectricité, etc. Partout dans les secteurs des changements climatiques et de l'environnement, FONG coopère avec des partenaires de développement et le Ministère de l'Environnement (ME) dans l'organisation d'événements, des ateliers de consultation et des partenariats. Cependant, comme ce projet n'a été approuvé par le Conseil du Fonds pour l'Adaptation qu'en 2012, des informations sur le projet n'ont pas encore fait l'objet d'une large diffusion soit via le site Web du Ministère ou à travers les médias.

L'Alliance des ONG sur l'Environnement et les Changements Climatiques (NECA) du FONG a effectué plusieurs visites de terrain dans les zones du projet d'adaptation. Le personnel du FONG a rencontré

[5] Financement des projets sur les changements climatiques / Forum des ONG sur le Cambodge 2013.

les décideurs du MdE pour discuter de l'état du projet et leur ont demandé d'organiser une visite de terrain conjointe au niveau des ZPS et de rencontrer les bénéficiaires cibles.

Avec le soutien financier de Germanwatch (2012-16), FONG et ses membres ont été en mesure de mener à bien les activités suivantes au niveau national:

- Réaliser la cartographie de base du projet du Fonds pour l'Adaptation au Cambodge.
- Organiser et faciliter les visites de terrain dans les zones du projet d'adaptation,
- Organiser des consultations avec les communautés affectées sur le projet d'adaptation et sur les politiques gouvernementales,
- Sensibiliser et améliorer la communication sur l'adaptation aux changements climatiques,
- Informer l'entité de mise en œuvre nationale sur les besoins locaux et les perceptions de la communauté du projet,
- Promouvoir le partage des connaissances Sud-Sud,
- Participer aux dialogues avec les entités multilatérales et nationales de mise en œuvre sur le Fonds pour l'Adaptation et ses projets,
- Participer au processus du Plan National d'Adaptation au Cambodge,
- Réaliser des études de cas sur des projets du Fonds pour l'Adaptation,
- Organiser des ateliers au niveau des hubs régionaux sur l'adaptation aux changements climatiques.

Des entretiens ont été menés auprès de 73 villageois dans huit villages situés dans trois zones communautaires protégées (ChiorkBeungprey, ChomThlork, SkorMreach). La plupart des bénéficiaires ont apprécié l'utilité du projet d'adaptation et déclaré que le projet a contribué à améliorer leurs moyens de subsistance. « *Ils nous ont donné les semences de légumes, je les ai cultivé et maintenant j'ai des légumes à manger et je peux vendre une partie à mon voisin pour obtenir un peu d'argent* », a déclaré un villageois dans le village de BrasatAndet. Basé sur l'opportunité de renforcement des capacités de la communauté, les villageois ont une meilleure compréhension des impacts des changements climatiques et ont appris différentes façons d'adapter, par exemple, en changeant la variété et les techniques de plantation du riz.

Leur attitude vis-à-vis de la forêt a également changé: « *Maintenant, ils aiment la forêt plus qu'avant et se sont engagés à la protéger... et même par des patrouilles et à s'informer mutuellement de toute coupe d'arbres illégale* » ", a déclaré le chef du village Chi Ork. Malgré l'impact positif, le projet a été confronté à un certain nombre de défis. Une des principales préoccupations est la durabilité. Alors que le projet cherche à aider les populations à s'adapter, il n'a pas pris en compte l'une des causes profondes du problème - principalement la pénurie d'eau. Le manque de pluies et l'absence de systèmes d'irrigation villageois empêchent de participer pleinement au projet. « Je veux cultiver plus de légumes, mais il n'y a pas d'eau. Certains légumes que j'ai planté sont déjà morts », raconte un villageois dans le village de Ngorn. Par conséquent, nous croyons qu'une fois que l'eau est disponible, le projet sera couronné de succès.

En outre, quelques-uns des villageois interrogés n'ont pas de plans en ce qui concerne ce qu'ils vont faire après le projet. « *Je ne suis pas sûr de ce qu'il y a à faire après avoir utilisé les semis des cultures. Je n'ai pas d'argent pour acheter denouvelles plantes* », a déclaré un villageois dans le village de BrasatAndet. Pour la durabilite du projet, le Ministère de l'Environnement devrait travailler avec les villageois pour élaborer un plan communautaire et une stratégie de sortie pour assurer que les activités du projet se poursuivent lorsque le financement du projet arrive à son terme. Cela impliquera le développement des connaissances techniques de la communauté, ainsi que d'assurer qu'il y ait un engagement financier et des plans communautaires pour assurer l'appropriation et la durabilité. En outre, nous recommandons que le projet se concentre davantage sur les activités d'adaptation,

la durabilité, la propriété, les bénéficiaires cibles et la communication entre l'équipe de projet et les bénéficiaires. Nous recommandons que le projet s'engage sur les activités suivantes:

- Sensibiliser au niveau local sur les changements climatiques et les risques de catastrophes et les solutions,
- Améliorer la communication, la collaboration et la coordination à tous les niveaux (vertical et horizontal),
- Fournir un soutien particulier pour les ménages pauvres et vulnérables (identifier les ménages pauvres les plus vulnérables),
- Renforcer la participation communautaire au niveau local – le capital social.
- Identifier et traiter les besoins urgents et les priorités locales,
- Envisager la planification à moyen et à long terme qui définit les rôles et responsabilités clairs pour les différentes parties prenantes.

Germanwatch

Depuis 1991, en se basant sur la devise « Observer, Analyser, Agir », Germanwatch s'active à promouvoir l'équité mondiale et la préservation des moyens de subsistance. Pour ce faire, nous nous focalisons sur les politiques et les économies du Nord et leurs impacts au niveau universel. La situation des personnes marginalisées dans le Sud est la plateforme de départ de notre travail.

Ensemble, avec nos membres et sympathisants, de même qu'avec d'autres acteurs de la société civile, nous envisageons de constituer un puissant lobby au service du développement durable.

Nous nous rapprochons de nos objectifs par le biais de la plaidoirie pour la prévention des changements climatiques dangereux, la sécurité alimentaire et la conformité des entreprises avec les droits humains.

Germanwatch est financé à travers les cotisations des membres, des dons, des subventions de la "StiftungZukunftsfähigkeit" (Fondation pour le développement durable) ainsi que des subventions de divers autres donateurs publics et privés.
Vous pouvez aussi aider Germanwatch à atteindre ses objectifs en devenant membre ou en faisant un don à:

Bank für Sozialwirtschaft AG,
IBAN: DE33 1002 0500 0003 2123 00,
BIC/Swift: BFSWDE33BER

Pour plus d'informations, merci de nous contacter:

Germanwatch – Bureau Bonn
Kaiserstrasse 201
D-53113 Bonn, Allemagne
Téléphone: +49 (0)228 / 60492-0
Fax: +49 (0)228 / 60492-19

Germanwatch – Bureau Berlin

Stresemannstr. 72
D-10963 Berlin, Allemagne
Téléphone: +49 (0)30 / 2888 356-0
Fax: +49 (0)30 / 2888 356 -1

E-mail: info@germanwatch.org

Ou visiter notre site Web:

www.germanwatch.org

Accompagner les plus vulnerables aux changements climatiques.